

■ CULTURE

■ AU QUOTIDIEN

■ SOCIAL

■ CADRE DE VIE

■ TRAVAUX

■ CULTURE



■ ORGANIGRAMME

■ BASE DE LOISIRS

■ INFOS VILLE

MUNIQUE ■ ÉVÈNEMENTS ■ ÉDUCATION ■ CIVILITÉ ■ CULTURE ■ COMMUNE AU QUOTIDIEN
TRAVAUX ■ CULTURE ■ VIE ASSOCIATIVE ■ LISTE ASSOCIATIVE ■ ORGANIGRAMME
LOISIRS ■ INFO VILLE ■ ÉDITO ■ VIE DE LA COMMUNE ■ ÉVÈNEMENTS ■ ÉDUCATION
COMMUNE AU QUOTIDIEN ■ SOCIALE ■ VIE ■ TRAVAUX ■ CULTURE ■ VIE ASSOCIATIVE
ORGANIGRAMME ■ SERVICES MUNICIPAL ■ BASE DE LOISIRS ■ INFO VILLE ■ ÉDITO ■ VIE DE LA
CIVILITÉ ■ CULTURE ■ COMMUNE AU QUOTIDIEN ■ SOCIALE ■ VIE ■ TRAVAUX ■ CULTURE ■ VIE ASSOCIATIVE
ASSOCIATIVE ■ LISTE ASSOCIATIVE ■ ORGANIGRAMME ■ COMMUNE ■ ÉVÈNEMENTS ■ ÉDUCATION ■ CIVILITÉ ■ CULTURE ■ COMMUNE AU
COMMUNE ■ ÉVÈNEMENTS ■ ÉDUCATION ■ CIVILITÉ ■ CULTURE ■ COMMUNE AU
DE VIE ■ TRAVAUX ■ CULTURE ■ VIE ASSOCIATIVE ■ LISTE ASSOCIATIVE

La Ferté-Macé informations



BULLETIN MUNICIPAL

n°20 / Octobre 2007



LE CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

■ FINANCES

L'état de nos finances

■ TRAVAUX

Le réaménagement
du centre ville

■ CIVILITÉ

Savez-vous
trier vos déchets ?

■ ÉVÈNEMENTS

L'orage
de grêle
du 13 juin



2 clients sur 3 sont venus chez nous



par le bouche à oreille

Au Crédit du Nord, chacun de nos clients a son conseiller personnel qu'il peut joindre directement à l'agence par téléphone ou par e-mail. Au Crédit du Nord, les décisions sont prises localement, là où le client est connu et reconnu. Alors forcément, nos clients se sentent bien chez nous et comme ils ont beaucoup d'amis, ils font circuler l'information. Forcément.

Contact agence :

LA FERTE MACE
24, place du Maréchal Leclerc
Tél : 02 33 14 05 05 - Fax : 02 33 14 05 10

Crédit du Nord



Une autre vision de la banque

www.credit-du-nord.fr

Optic 2000

2 paires pour 159€*

COLLECTION POUR TOUS

La 1^{re} paire avec verres **Essilor®**

Avec Laeticia Hallyday, Optic 2000 soutient l'Unicef

* Offre LH : Pour l'achat d'une monture à choisir dans la Collection LH, équipée de 2 verres unifocaux Essilor® Airwear® blancs traités anti-rayures ou organiques standards [non traités, non amincis, non durcis, non traités antireflet], solaires classe 3 [-6.00/-4.00 cyl.2 ; 5+C4] au prix de 159 € TTC. Optic 2000 vous offre une 2^{me} paire : monture à choisir dans la "collection 2^{me} paire" + 2 verres unifocaux standards blancs ou solaires de même correction que la 1^{re} paire. Offre valable jusqu'au 30/04/2008. Non cumulable avec d'autres offres et avantages. Photos non contractuelles.



www.optic2000.fr

Optic 2000 - S. MAILLARD

39, rue d'Hautvieu • **LA FERTÉ MACE** • 02 33 37 85 11

N°S 8 402 490 340

»»» ÉDITORIAL

■ VIE DE LA COMMUNE

■ ÉVÈNEMENTS

■ ÉDUCATION

Jean-Marc MESMOUDI
LE MAIRE



SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL	1
■ VIE DE LA COMMUNE	2
■ ÉDUCATION JEUNESSE	3
■ CULTURE LOISIRS	7
■ COMMUNE AU QUOTIDIEN	10
■ SOCIAL	12
■ CIVILITÉ	15
■ ÉVÈNEMENTS	16
■ TRAVAUX	20
■ CADRE DE VIE	26
■ FINANCES	27
■ LISTE DES TRAVAUX 2007	31
■ ASSOCIATIONS (LISTE)	36
■ ASSOCIATIONS	38
■ INFOS VILLE	43

INFORMATIONS

Bulletin municipal de la ville de La Ferté-Macé
Tirage : 3 300 exemplaires - Parution semestrielle

Directeur de publication :
Jean-Marc MESMOUDI, Maire

Rédaction et Conception :
Nicole MOTIN et Service Affaires Générales
Tél. 02 33 14 00 40

Réalisation et Impression :
Compédit Beauregard
Zone industrielle Beauregard • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 08 33 • www.compedit-beauregard.fr

Dépôt légal : à parution
PUBLICITÉ : en noir et blanc 55 € pour 2 parutions
en couleur à partir de 130 € pour 1 parution

Site internet : www.lafertemace.fr

Crédit photos :

COUVERTURE : Nicole Motin
PAGE 2 : Hebdomadaires Normands ; Raymond Lelièvre
■ PAGES 3 ET 4 : Service Education Jeunesse ■ PAGE 5 :
Hebdomadaires Normands ; Escalade ■ PAGE 19 : Comité
de Jumelage La Ferté-Macé / Ludlow ■ PAGE 26 : Ville de
La Ferté-Macé ■ PAGE 38 : Solidar'mômes ■ PAGE 40 :
Guy Féron ■ PAGE 41 : UNC ■ Nicole Motin

»»» Je voudrais revenir sur le violent orage de grêle du 13 juin dernier. Pendant plusieurs jours nous ne parlions tous que de cela et racontions nos impressions et notre étonnement devant l'ampleur du phénomène. Chacun relatait les dégâts subis chez lui, s'informait des dommages subis par les autres, compatissait aux pertes supportées par les plus frappés. L'état de catastrophe naturelle que la Mairie a enclenché sans délai a pu permettre, je l'espère, une meilleure prise en compte des dommages. Il faudra encore du temps avant que les traces aient disparu.

Au printemps, le centre ville a été le théâtre du chantier de réfection des réseaux souterrains. Cela a suscité aussi beaucoup de curiosité, d'intérêt vu la nature et l'ampleur des travaux. En même temps, les embarras ont pu être circonscrits et, je pense, assez bien supportés.

Dans ce numéro du bulletin municipal, l'accent est mis sur le projet de réaménagement de surface du centre ville que la Communauté de Communes va réaliser. C'est une recomposition profonde et un grand coup de jeune que va connaître le cœur de notre cité. Les plans présentés, les points forts soulignés vous permettront de vous faire une idée de ce que sera notre centre ville réaménagé.

Parmi les rubriques habituelles, vous retrouverez :

- les pages consacrées aux finances : le compte administratif 2006, le budget 2007 avec le détail des investissements,
- les travaux réalisés depuis la parution du numéro précédent,
- les actions de différents services municipaux pour les mois à venir,
- l'action de diverses associations.

Vous trouverez en particulier une présentation du service social de la Mairie. Le rôle et le fonctionnement du C.C.A.S. y sont expliqués. Ainsi, vous pourrez comprendre et mesurer comment la solidarité envers les plus démunis de nos concitoyens est mise en œuvre.

■ ÉDITORIAL



» VIE DE LA COMMUNE

■ ÉVÈNEMENTS

■ ÉDUCATION

■ CIVILITÉ

■ DISTINCTIONS



Gilbert SERGENT a reçu la médaille de bronze Jeunesse et sports. Cette distinction récompense de nombreuses années de bénévolat au service des jeunes sportifs.



▲ M. et Mme LE GOFF, avec Fabienne THIBEAULT (chanteuse québécoise) lors du Salon de l'agriculture en mars 2007.

Laurent LE GOFF (repreneur de la triperie Maison Châtel) a obtenu le 1^{er} prix lors du concours de la création-reprise d'entreprise, organisé par le Conseil Général.

- Claude DALIBON, responsable du camping municipal.
- Régine CHAINAY, ATSEM, école maternelle Prévert.
- Laurence FÉRON, adjoint administratif à la bibliothèque municipale.
- Martine HERNANDEZ, ATSEM, école maternelle Charles PERRAULT.
- Gilbert HUET, agent technique au swin golf.
- Gilles VICOGNE, agent des services techniques.



© Hebdomadaire Normands

■ DÉPART EN RETRAITE : 5 MARS

■ NOUVEAUX COMMERCES



■ Florilège

4, place du Général Leclerc



■ Sport 2000

rue de la Barre

■ NÉCROLOGIE : PAUL VENTE

Paul Vente est décédé le 28 mai dernier. Ancien commerçant dans notre ville (il exploitait une boucherie chevaline, rue de la Halle à l'Avoine), membre de la Tripière fertoise, Paul Vente avait été membre du Conseil municipal de 1995 à 2001. En 2003, il avait à nouveau rejoint le Conseil.

Doté d'un tempérament jovial et facétieux, grand connaisseur de la commune qu'il sillonnait fréquemment, il était une figure fertoise.

Le Maire et les Conseillers municipaux saluent sa mémoire.

TTA

Terrassement Transport Andrieu - Joué-du-Bois - 02 33 37 22 06

Assainissement, empierrement, cours en gravillon ou enrobé, location d'engins.



Club Med



AIR FRANCE

www.CREATIF-VOYAGES.com

La Ferté-Macé

02 33 38 89 19 laferte@creatif-voyages.com

Argentan

02 33 67 87 50 argentan@creatif-voyages.com

Individuels et groupes



CENTRES DE LOISIRS : EXPOSITION



»»» Du 20 au 29 juin 2007, les 3 centres de loisirs de la commune ainsi que le service petite enfance se sont associés pour présenter une exposition au centre culturel du Grand Turc. C'est en présence des élus, de parents et d'enfants que M. le Maire a inauguré cette exposition au nom évocateur: « les artistes en herbe ». L'idée était de montrer à chacun toutes les réalisations faites par les enfants dans les différents centres. Arts plastiques, peinture, cinéma d'animation, et atelier scientifique étaient à l'honneur. Cette exposition a permis de mettre en avant toute l'étendue des talents artistiques des enfants. Merci à eux pour leur imagination et leur aide pour la préparation et la réalisation de cette exposition.

**FAIRE-PART ET MENUS
CARTES DE VISITE
ET COMMERCIALE
AFFICHES ET
PROSPECTUS
LIVRES ET REVUES**



IMPRIMERIE COMPÉDIT BEAUREGARD S.A.
Zone Industrielle Beauregard / 61600 LA FERTÉ-MACE
Tél. : 02 33 37 08 33 / Télécopie : 02 33 37 25 36
E-mail : imprimerie@compedit-beauregard.fr

**COMPÉDIT
BEAUREGARD**
IMPRIMEURS

groupement
imprifrance
L'art de faire la meilleure impression





CENTRE DE LOISIRS MATERNEL

4 / 6 ans



»»» Cet été, les enfants ont été accueillis dans les nouveaux locaux.

Le nouvel aménagement a permis aux enfants d'investir les nombreux coins jeux.

- jeux de société,
- coin poupées, dînette, épicerie, déguisement,
- coin livres,
- tableau,
- jeux de construction, voitures, ferme,
- playmobil,
- lego,
- dessin,
- maison de poupées,
- espace eau,
- salle arts plastiques.

Cette période de vacances nous a permis de proposer des activités avec la nature et l'Afrique. La répartition par petits groupes d'enfants a permis de mieux respecter le rythme de chacun. Chaque semaine une sortie à la journée a été proposée.

- sortie en train à Granville,
- promenade, jeux, pique-nique au Mont Cerisy,
- festival de musique pour enfants à Sablé-sur-Sarthe « Rock ici mômes »,
- visite de la collection de miniatures et des jardins d'eau au château de Vendeuvre.

Nous avons proposé aux plus grands un petit séjour au camping à Perrou avec une nuit sous la tente.

Que de bons moments passés ensemble entre copains et copines.

LE CENTRE DE LOISIRS 6 / 11 ans

- »»» Le centre de loisirs municipal 6/11 ans fonctionne les mercredis et les petites vacances scolaires. Il est composé d'un directeur et de 2 animateurs permanents.
- Le centre est porteur d'un projet pédagogique qui explique les modalités d'accueil des enfants mais aussi les valeurs communes de l'équipe d'animation. Ce projet répond au projet éducatif de la commune, il se veut un moyen d'agir en faveur de l'enfant.
- Le centre fonctionne de 7 h 30 à 18 h. L'accueil peut se faire à la demi-journée. Pour inscrire votre enfant, vous pouvez téléphoner au bureau du service éducation-jeunesse, au centre le mercredi et durant les vacances scolaires ou vous adresser aux animateurs municipaux travaillant au sein des écoles publiques.

Tél. bureau service éducation-jeunesse :
02 33 14 00 41
Tél. centre de loisirs maternel :
02 33 64 91 27
Tél. centre de loisirs 6/11 ans :
02 33 38 66 93

Les activités du centre sont variées. Des thèmes sont développés tout au long de l'année : ex : les activités autour des livres, l'environnement, les sciences et techniques, l'astronomie, les sports sans contacts, le cinéma d'animation... A travers tout cela et bien d'autres activités encore, nous voulons accompagner l'enfant vers l'autonomie.

Nous développons également des partenariats et des actions avec différentes structures : le centre de loisirs 3/6 ans, la bibliothèque municipale, l'association E.S.C.A.L.E, le cinéma local avec la participation au ciné-enfant et avec les écoles pour garantir une cohérence éducative.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires ou pour inscrire votre enfant !



■ ■ ■ Le RAM

à La Ferté-Macé, c'est quoi ?

»»» C'est un Relais Assistantes Maternelles et plus précisément un relais entre les familles et les 53 assistantes maternelles domiciliées sur le territoire de la Communauté de communes du pays fertois. C'est un service municipal gratuit qui dépend du Service Petite Enfance tout comme la Halte-Garderie, le Club Parents Enfants et la Crèche Familiale.

QUELLES SONT SES PRINCIPALES MISSIONS ?

- La mise à disposition de différents documents : liste des assistantes maternelles avec leurs disponibilités, imprimés Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, contrats de travail,
- l'information des parents et assistantes maternelles dans leur rôle d'employeur et d'employé : convention collective, rémunération, congés payés, absences, préavis...
- l'animation : cette dernière mission s'est concrétisée le 30 janvier 2007 par l'organisation d'un café-débat au centre Jacques-Prévert sur le thème du sommeil animé par le médecin du service petite enfance.

Les personnes présentes (parents, assistantes maternelles) ont manifesté le souhait de voir ce type d'animation se renouveler. Une nouvelle soirée va être programmée d'ici la fin d'année 2007.



© Hebdomadaire Normands

OÙ SE SITUE-T-IL ?

Le RAM est situé dans les locaux des services petite enfance et éducation jeunesse :

14, rue Pasteur
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02 33 14 00 41
Fax : 02 33 14 01 42
Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr.

À noter que dans ce même lieu, il sera prochainement possible de disposer d'une liste de baby-sitters. Ce nouveau service aura pour objectif d'aider les parents et les baby-sitters à entrer en communication et être mieux informés.



■ ■ ■ Chantier de jeunes : PROJET MARE

»»» Du 6 au 13 juillet 2007, 10 jeunes de toute la Basse Normandie (dont 4 Fertois) et une jeune de la Nièvre se sont consacrés pendant une semaine à la restauration et la mise en valeur d'une mare située au-dessus du plan d'eau et mise à disposition par la municipalité.

Au programme, les jeunes ont chaque matin travaillé sur le chantier afin de nettoyer la mare, de réaménager les berges, de creuser un bras alimentant une petite mare pour l'observation, de rencontrer le voisinage afin de connaître l'histoire du lieu et faire découvrir leur action....

Chaque après-midi était consacré à des animations sportives et de loisirs (tir à l'arc, vélo, piscine, équitation...) afin de se détendre et de découvrir les environs.

L'hébergement se faisait dans les locaux de la MFR à Haleine.

Malgré une météo capricieuse et pluvieuse, les jeunes ont donné du cœur à l'ouvrage et le chantier s'est bouclé en fin de semaine avec la présentation à la presse, à des élus, aux membres de l'association ESCALE ainsi qu'au voisinage des tâches effectuées et des perspectives futures.

Ce projet a été réalisé dans le cadre des chantiers de jeunes labellisés et subventionnés par la Direction Régionale Jeunesse et Sports, le Conseil Régional, la Direction Régionale de l'Environnement et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

La mare pourra maintenant servir aux écoles et centres de loisirs pour observer la faune et la flore aquatique et étudier le milieu.

L'association ESCALE coordinatrice de l'action organisée par le Réseau des MJC Normandes continuera sur l'année 2007-2008 d'organiser des actions de sensibilisation à l'environnement.



Damien, Kévin, Souhail et Umit creusent la mare sous les recommandations de Laurent GROUET (animateur environnement)

■♦■ KART'A+ ET CART'@TOO : LES AIDES POUR LES LOISIRS DES JEUNES



*La Cart'@too
2007-2008*

Pour toute information :

le PIJ
(Point Information Jeunesse)
espace culturel du Grand Turc

tél. 02 33 38 85 61

Saison 2007-2008
KART'A+

PARMI LES BONS DE RÉDUCTION

■ 6 – 13 ans :

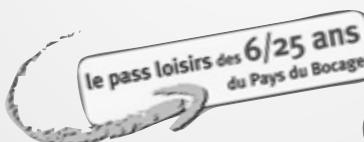
- ◆ 9 entrées PISCINE (dont le centre aquatique du pays Fertois à La Ferté-Macé) réduction de 2,50 € pour chaque entrée
- ◆ 4 entrées CINÉMA (dont le cinéma Gérard Philipe à La Ferté-Macé) réduction de 3 €
- ◆ 1 chèque LECTURE (abonnement à la Bibliothèque municipale ou achat de livre à la Maison de la Presse de La Ferté-Macé) réduction de 7,5 €
- ◆ 1 chèque multimédia INTERNET (Espace multimédia de la Bibliothèque municipale ou d'ESCALE) réduction de 1,5 €

■ 14 / 25 ans

- ◆ 6 entrées PISCINE, réduction de 2,50 €
- ◆ 6 entrées CINÉMA, réduction de 3,50 €
- ◆ 1 chèque LECTURE, réduction de 7,50 €
- ◆ 1 chèque multimédia INTERNET, réduction de 1,50 €
- ◆ 3 chèques SPECTACLE
- ◆ etc.

UNE CARTE DE 10 €
POUR OBTENIR 90 €
DE RÉDUCTIONS

- Pour les lycéens, apprentis, stagiaires en formation, demandeurs d'emploi (moins de 21 ans),
- Vous vous inscrivez sur www.region-basse-normandie.fr ou vous découpez le bulletin d'inscription que l'on peut trouver au PIJ,
- Elle coûte 10 €
- Elle donne droit à des bons de réduction pour une valeur de 90 €
 - ◆ 5 bons de réduction de 5 € SPECTACLE
 - ◆ 4 bons de réduction de 4 € CINÉMA (dont le cinéma Gérard Philipe)
 - ◆ 2 bons de réduction de 15 € PRATIQUE SPORTIVE OU ARTISTIQUE (dont l'O.F.C.L.)
 - ◆ 2 invitations pour 2 personnes à des MATCHS
 - ◆ 1 bon d'aide à un TRANSPORT COLLECTIF
 - ◆ 1 bon de réduction pour s'inscrire à un DISPOSITIF LOCAL jeunesse
 - ◆ 1 avantage INITIATIVE pour solliciter une aide de la Région sur des projets d'animation



6-13 ans
61 € de réductions sur votre budget loisirs pour seulement 10 € d'inscription

Une carte de 10 € pour obtenir 61 € de réductions



Une carte de 15 € pour obtenir 85 € de réductions

14-25 ans
85 € de réductions sur votre budget loisirs pour seulement 15 € d'inscription



AU CINÉMA GÉRARD PHILIPE



Le 2^e rendez-vous avec l'Art et Essai.

Du 17 au 23 octobre

4 films classés « Art et Essai »

Le ciné club pour enfants

Des films pour découvrir la magie et les coulisses du 7^e Art, proposés aux jeunes spectateurs le mercredi ou pendant les vacances scolaires, à 14 h accompagnés d'une animation et d'un goûter

- ◆ le 30 octobre : *Monstres & Cie*
- ◆ le 21 novembre : *Nocturna*
- ◆ le 12 décembre : *Planète interdite*
- ◆ le 27 février : *Jour de fête*
- ◆ le 26 mars : *Le chien jaune de Mongolie*
- ◆ le 17 avril : *Les noces funèbres*

Un cycle « cinémas des années 1970 de septembre à février. Pour revisiter des films qui ont marqué :

- ◆ *Un après-midi de chien*, de Sydney Lumet
- ◆ *Punishment park*, de Peter Watkins
- ◆ *Profession reporter*, de Michelangelo Antonioni
- ◆ *Suspiria*, de Dario Argento

Ces films seront suivis d'un débat.

La 4^e semaine du film d'animation, au printemps 2008. Une semaine entière consacrée au genre très riche qu'est le film d'animation. Cinq films avec des séances le matin, l'après-midi ou le soir, et une carte spéciale à prix réduit.

Et plusieurs soirées spéciales (reportez-vous au programme mensuel)

NOUVEAU

Désormais la carte d'abonnement comporte six tickets, au lieu de dix. Elle coûte 36 € mais sa durée de validité est limitée à une année.

L'OFFICE FERTOIS



DE LA CULTURE DES LOISIRS

MUSIQUE

Guitare, clavier, batterie :

Eric MILLER

Piano, saxo : Bruno FUSI

Dès 6 ans et adultes

Cours individuels 1/2 h

Cours collectifs 1 h

Centre culturel du Grand Turc

ÉVEIL MUSICAL

Manuela CHEVALIER

4 à 7 ans • cours : 0 h 45

Atelier chant

Manuela CHEVALIER

7 à 12 ans • cours : 1 h

Centre culturel du Grand Turc

CINÉMA

Gérard Philippe

Jean-Baptiste LANGLOIS

Salle classée "Art et Essai"

Tél. 02 33 37 52 81

Centre culturel du Grand Turc

Pour devenir bénévole et participer à la vie de votre cinéma (programmation, caisse, cabine...), renseignez-vous aux heures des séances.

ARTS PLASTIQUES

Franck KARREN

Dès 6 ans et adultes
dessin, décobricolo, création

cours : 1 h 30

Atelier rue Saint-Denis

POTERIE CÉRAMIQUE

Perrine LEMÉE

Dès 6 ans et adultes

cours : 1 h 30 ou 2 h

Centre d'animation
J. Prévert

CHANT CHORAL

Dominique FONTENEAU

Adultes

cours : 1 h 30

Centre d'animation
J. Prévert

DANSE JAZZ

Karine CHÉNEL

Dès 4 ans et adultes

cours : 1 h, 1 h 15 ou 1 h 30

Centre d'animation
J. Prévert

TEENNIS

Stéphane PÉRINET

Dès 7 ans et adultes

cours : 1 h

Gymnase

Henri Brossard

PONEY CLUB

de La Péleras

Affilié à la FFE,

Nathalie COLLARD et Valérie CATROS,

diplômées d'état

Dès 5 ans

Éveil équitation, leçons, randonnées,
stages, compétition

Tél. 02 33 38 29 83

La Péleras : site de la base
de loisirs, accès route
de Domfront

Information, inscriptions :

Laurence Martin

Service culture OFCL
Cour du Grand Turc

Tél. 02 33 37 52 82

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

culture-ofcl@wanadoo.fr

Inscription à l'année, règlement à l'inscription (possibilité de débit échelonné), réduction famille, utilisation des aides CCAS, CAF, MSA, etc.

Les jeunes peuvent utiliser les réductions que procurent les Kart'a+ et Cart'@too (voir page 6)

Kart'a+ : pour le cinéma

Cart'@too : pour le cinéma, le poney club, le tennis, la danse, les arts plastiques, la musique.

Le printemps de la chanson

Les Ogres de Barback

samedi 8 mars 2008
à 20 h 30

Tarif unique : 18 €
Salle Guy Rossolini

»»» Cela fait plus de dix ans qu'ils sillonnent les scènes françaises, les quatre frères et sœurs formant le groupe « Les Ogres de Barback » nous présentent leur nouvel album, *Du Simple Au Néant*, faisant suite à deux enregistrements live. Arrivés à maturité, Les Ogres de Barback font partie des têtes d'affiche de la chanson réaliste à la française et aux influences tziganes. N'ayant pas son pareil pour nous emmener très loin en dehors de la réalité, la fraîcheur des ogres et ses 40 instruments vous fera vibrer tant pour ses textes poétiques alambiqués que pour son côté festif totalement assumé.



Location des places à partir du 21 janvier 2008
service culturel du grand Turc

Tel. 02 33 37 52 82



Dobet GNAHORÉ

jeudi 20 mars 2008
à 20 h 30

Tarif unique : 8 €
Salle Gérard Philipe

»»» Avec sa voix puissante et ses subtiles intonations, son charisme naturel et son sens aigu du spectacle, Dobet GNAHORÉ possède les atouts d'une grande de la chanson africaine.

Les styles visités (ballades à la sénégalaise, rumba zaïroise ou rythmes bêtés) comme les langues employées (sept en tout) parlent de l'Afrique actuelle. Les thèmes abordés, maux et tares de nos sociétés, chants d'encouragements ou hommage aux femmes et à l'amour sincère, offrent un discours universel. Une future étoile de la chanson.

Papier sur le papier...



» Dans le cadre de l'animation nationale "Lire en fête 2007", la bibliothèque municipale vous invite à découvrir une des matières premières du livre : le papier.

A travers l'exposition "l'art du papier" réalisée par Chantal BAR et Catherine DELPECH, vous découvrirez les origines du papier, la diversité de ce matériau, les usages qui en sont faits, sa place dans la vie quotidienne, sa consommation dans le monde ainsi que la technique pour créer son papier.

Cette présentation par des panneaux didactiques de l'art du papier sera complétée par des œuvres en papier de plusieurs artistes dont celles de Brig Laugier. Cette architecte des livres animera un atelier de création au 2^e étage de la bibliothèque, le mercredi 10 octobre de 14 h à 17 h. Il s'agit pour les participants de créer une œuvre personnelle à partir d'un livre (qu'on ne lit plus !) en expérimentant toute action comme d'en couper les pages, les rouler, les déchirer même ! Les ficeler, les coudre... Tout ce qui est possible de faire avec la matière papier. Bref, la création d'un livre-objet-sculpture, sorti du monde de la lecture pour entrer dans celui de l'expression personnelle. Si vous avez des livres dont vous souhaitez vous débarrasser, il est possible de les apporter.

L'exposition sera visible, salle des expositions, du 3 octobre au 3 novembre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Alors, curieux ou amoureux du papier, ne manquez pas ces rendez-vous et surtout n'oubliez pas : "laissez parler les p'tits papiers, à l'occasion papier chiffon..."

LISSAC
OPTICIEN
Optique Suchet
LA FERTÉ-MACÉ

1 paire achetée = 1 paire offerte*

Solaire à votre vue 59€

Bénéficiez de la carte de fidélité familiale

* Voir conditions en magasin.



© Michael Pettigrew

Des albums mis en scènes, des comptines, des lectures et... plein de rencontres !

LES JEUDIS :
18 octobre
15 novembre
20 décembre
24 janvier
6 mars
3 avril
15 mai
19 juin

À 15 h 30, au 2^e étage de la bibliothèque. Ces séances vous sont proposées par le service petite enfance et la bibliothèque municipale de La Ferté-Macé.

Renseignements au
02 33 37 47 67

PENSEZ-Y !

Tous les mercredis
à la bibliothèque, c'est :
"l'Heure du conte"
pour les enfants
à partir de 4 ans.

Rendez-vous à 11 h 00 au 2^e étage
pour 20 min d'histoires !



LA COMMUNE

au quotidien

LES SERVICES MUNICIPAUX

À LA MAIRIE

Place de la République

- ◆ Téléphone :
standard : 02 33 14 00 40
secrétariat de M. le Maire : 02 33 14 00 46
- ◆ Fax : 02 33 38 86 14
- ◆ Courriel : mairie@lafertemace.fr

> Directeur général des services : M. Lionel PINSON

> Service affaires générales : ADMINISTRATION GÉNÉRALE — ÉTAT-CIVIL — ÉLECTIONS
 Responsable : Mme Colette TALEB
 Du lundi au mercredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h • Jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 14 h à 18 h •
 Vendredi : 9 h à 12 h 15 et 14 h à 17 h • Samedi (permanence état-civil uniquement) : 9 h 30 à 12 h

> Service des ressources humaines :

Responsable : M. Thierry CHATELIN
 Tél. 02 33 14 00 43
 Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30

> Service finances et nouvelles technologies : Responsable : M. Jean-Luc LEVANNIER

> Services techniques : VOIRIE — ESPACES VERTS — BÂTIMENTS COMMUNAUX
 Responsable : M. Joël MONTHULE
 Tél. 02 33 14 00 45

> Bureau de police : SÉCURITÉ — CIRCULATION — ENQUÊTE — CARTE D'IDENTITÉ — PASSEPORT — PERMIS DE CONDUIRE — CARTE GRISE — SERVICE ÉTRANGERS — OBJETS TROUVÉS / PERDUS — OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES — AFFAIRES MILITAIRES
 Responsable : M. Jean-Pierre FOUBERT
 Tél. 02 33 14 00 42
 Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30 • Samedi : 9 h 45 à 12 h • Pendant les vacances scolaires : S'adresser en Mairie

À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvieu ou 26, rue Armand-Macé

> Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Responsable : M. Thierry CHATELIN
 Tél. 02 33 37 28 41

- ◆ INSTRUCTION ET SUIVI DES DOSSIERS R.M.I. — CONTRATS AIDÉS — BANQUE ALIMENTAIRE...
 Permanences : Mme Yvette LEROYER
 Lundi, mardi, mercredi : de 8 h à 12 h 30 • Jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30
- ◆ INSTRUCTION DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE, AIDE MÉNAGÈRE, HÉBERGEMENT EN MAISON DE RETRAITE, BOURSES DÉPARTEMENTALES, CARTE D'INVALIDITÉ, ALLOCATION COMPENSATRICE, CALCUL DES QUOTIENTS FAMILIAUX
 Permanences : Mme Marie-Laure GRU
 Lundi, mardi, jeudi : de 14 h à 17 h • Mercredi : de 8 h 30 à 12 h • Vendredi : de 14 h à 16 h 30

> Logement

Responsable : M. Thierry CHATELIN
 Tél. 02 33 37 28 41
 Permanences : Mme Marie-Laure GRU
 Lundi, mardi, jeudi : de 14 h à 17 h • Vendredi : de 14 h à 16 h 30

À AU VAL-VERT

4, rue d'Alençon

> Foyer – Résidences des Personnes Âgées (F.R.P.A.)

Responsable : Mme Marie-Odile BAILLEUL
 Tél. 02 33 37 38 10
 Accueil : lundi, mardi, jeudi de 13 h 30 à 17 h • Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

■ ■ ■ AU QUARTIER JACQUES-PREVERT

14, rue Pasteur

Tél. 02 33 14 00 41 (Secrétariat commun)
 Bureaux ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

> Service Éducation Jeunesse : Responsable : M. Albert LE MONNIER

Affaires scolaires
 Autorisation d'inscription des enfants dans les écoles publiques maternelles et élémentaires
 Accueil : du matin, du midi et du soir, tous les jours de classe dans les écoles publiques
 Centre de Loisirs : mercredis et petites vacances
 Information Jeunesse : (voir P.I.J. au Grand-Turc)
 Secteur adolescents
 Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.)

16, rue Pasteur

> Service Petite Enfance : CRÈCHE FAMILIALE — RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Responsable : Mme Monique GERARD-SALLARD
 Tél. 02 33 37 76 59
 Club parents / Enfants : lundi et vendredi de 14 h à 17 h 30
 Halte-Garderie : Mardi de 14 h à 17 h 30 • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h • Jeudi de 9 h à 12 h • Vendredi de 9 h 30 à 11 h (Atelier d'éveil, sur inscription)

Rue Alexandre-Lainé

> Restaurant municipal : GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT

Responsable : Mme Marie-Christine CHATEL
 Tél. 02 33 37 36 06

■ ■ ■ AU CENTRE CULTUREL DU GRAND-TURC

Rue Saint-Denis

> Sports et Loisirs : LOCATIONS DE GÎTES DE LOISIRS, ACTIVITÉS SPORTIVES

Responsable : M. Philippe MADELAINE
 Tél. 02 33 37 47 00
 Bureaux ouverts du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

> Culture, O.F.C.L. : ANIMATIONS — ORGANISATION DE SPECTACLES — EXPOSITIONS — ACTIVITÉS DE L'OFCL — CINÉMA

Accueil : Mlle Laurence MARTIN
 Tél. 02 33 37 52 82
 Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

> Expression culturelle (bibliothèque) : BIBLIOTHÈQUE — DISCOTHÈQUE — ESPACE MULTIMÉDIA

Responsable : Mme Marie-Liesse GUENERIE
 Tél. 02 33 37 47 67
 Mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 18 h • Mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h • Samedi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

> Point Information Jeunesse (P.I.J.) :

Permanence : M. Christian LEMEE
 Tél. 02 33 38 85 61
 Mardi et vendredi : 14 h à 18 h 30 • Mercredi : 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30

■ ■ ■ AUTRES

32, rue de la Victoire

> Musée du jouet

Tél. 02 33 37 04 08
 Contact et rendez-vous pour les groupes : tél. : 02 33 37 47 00
 Ouvert : Juillet et août : du lundi au dimanche : 15 h à 18 h • avril, mai, juin, septembre, octobre : samedi, dimanche et jours fériés : 15 h à 18 h

3, rue du 14 juillet

> Salle de remise en forme

Animatrice : Mlle Edwige CERISIER
 Tél. 02 33 30 05 58
 Ouvert : Lundi et mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h et 17 h à 21 h • Mardi, jeudi, vendredi : 14 h à 21 h • Samedi : 10 h à 13 h

Rue d'Alençon

> Cimetière :

Responsable : M. Guillaume GAUTIER
 Tél. 06 88 64 19 18

LES PERMANENCES

À LA MAIRIE

Place de la République

- ♦ Contributions directes : salle 25
- ♦ Architecte des Bâtiments de France : sur rendez-vous
- ♦ Le Député : sur rendez-vous

À LA MAISON DES SERVICES PUBLICS

Parking rue d'Hautvie ou 26, rue Armand-Macé

> Caisse d'Allocations Familiales :

- ♦ PRESTATIONS FAMILIALES : mardi de 9 h à 12 h
- ♦ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL : Tél. 02 33 30 47 52
Mme LETISSIER : lundi 9 h à 12 h
Mme RICHARD : lundi de 9 h à 12 h et mercredi de 9 h à 11 h

> A.N.P.E. : PERMANENCES — AFFICHAGE ET CONSEIL SUR OFFRES D'EMPLOI — AVIS DE CONCOURS ET DE STAGES — DOSSIERS D'INSCRIPTION

Tél. 02 33 37 34 79

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h — mardi de 8 h 30 à 12 h 30

> Association PHÉNIX : Responsable : Mme Aline LEFEVRE

Tél. 02 33 38 05 75

Conseillère en insertion professionnelle : Mlle Sandrine MOAL
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30

> L'Étape (association d'insertion) : Tél. 02 33 38 28 47

> CRAM (Service Social) : Tél. 02 33 62 17 63

sur rendez-vous > M. BOUDIN le 1^{er} lundi de 9 h 30 à 12 h

> CRAM (Accueil retraite) : Pour connaître les jours des permanences : Tél. 0 821 10 60 60

AU VAL-VERT

4, rue d'Alençon

> Association des retraités : le mardi de 14 h à 16 h

M. LEBLANC : Union nationale des Retraités

M. BERTHELOT : L'âge d'or du Pays Fertois

> CICAS : Tél. 0 820 200 075 (sur rendez-vous)

> FNATH (Accidentés du travail et handicapés) :

Permanence d'information mensuelle : 2^e samedi de chaque mois de 10 h à 11 h 30

À LA MAISON BOBOT

22, rue de la Barre

> Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles : 4^e jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h

> Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) :

3^e mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30

> Aide à domicile de l'Orne AAPF/CSF : 9, rue du collège

Tél. 02 33 37 29 16

Permanences : mardi de 14 h à 15 h 30 et jeudi de 9 h à 10 h 30

> Alcool Assistance La Croix d'Or (groupe entourage) : Tél. 02 33 37 12 12

Permanences pour entretien individuel chaque mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et jeudi de 9 h à 10 h 30
Groupes de paroles : 2^e vendredi à 20 h 30

> Amicale philatélique fertoise : 3^e dimanche du mois, 9 h à 12 h

> Union fédérale des Consommateurs : le jeudi de 18 h à 19 h (sauf congés scolaires)

> F.N.A.C.A. : Renseignements : Michel GOUALIER

Tél. 02 33 37 36 01, 1^{er} jeudi de chaque mois, 10 h à 12 h

AU QUARTIER JACQUES-PRÉVERT

1, rue Pasteur

> Alcool Assistance La Croix d'Or (groupe entourage) :

Tél. 02 33 37 12 12

Permanence pour entretien individuel chaque mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

Groupes de parole, le 2^e vendredi à 20 h 30

16, rue Pasteur

> Service d'Action Sociale Territoriale (S.A.S.T.) :

Responsable de secteur : M. Hubert MARCHAND

Permanences : Mme Laurence GIBORY, M. Stéphane THIERRY

Tél. 02 33 37 46 04

Fax : 02 33 37 03 11

Toutes les permanences ont lieu sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h au Service social de La Ferté-Macé

> P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) :

- un médecin et une puéricultrice assurent une consultation de nourrissons le 2^e et le 4^e mardis, de 9 h 30 à 11 h 30
- permanences de la puéricultrice tous les mardis de 10 h à 11 h

> Consultation avancée en alcoologie et addictologie – Consultation cannabis (ANPAA61) :

Tél. 02 33 26 89 16

1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, 14 h 30 à 16 h 30 avec M. le Dr LEROY (médecin alcoologue)

2^e vendredi de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 avec M. LORIEAU (psychologue)

23, rue Pasteur

> Centre Médico-psychologique infanto-juvénile : Tél. 02 33 37 33 50

AU CENTRE CULTUREL DU GRAND-TURC

Rue Saint-Denis – Entrée par le P.I.J.

> Armée de Terre : le 1^{er} mercredi de chaque mois, 14 h à 16 h

> Point accueil Écoute Jeunes (PAEJ) : les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois de 13 h 30 à 16 h

> SENOIS – Service volontaire européen : le 3^e mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h

> La mission locale des jeunes du bocage, ex P.A.I.O. : Tél. 02 33 64 43 33 sur rendez-vous

> Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF de l'Orne) : le jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 12 h à 13 h sur rendez-vous, tél. 02 33 64 04 11

AUTRES

> U.N.A. BOCA GE ORNAIS (Anciennement ASSAD) : 25, rue Sœur-Marie-Boitier

Tél. 02 33 37 22 75 / Fax : 02 33 30 03 79

Du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

> Centre Médico-psychologique Adultes – Centre hospitalier : Rue Sœur Marie Boitier
Tél. 02 33 37 31 51

> Association des Familles : 1, chemin de Clouet (face au parking de la Poste)

Le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h

> Secours Populaire : 13, rue Sœur Marie Boitier
Tél. 02 33 37 89 95

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30 • samedi 9 h à 12 h

> Secours Catholique : Salle paroissiale Bernadette, rue Wilfrid-Challemel
Le lundi de 17 h à 18 h

> Croix-Rouge Française : Présidente : Mme Thérèse CHARTON
Tél. 02 33 37 30 10

Renseignements pour les formations et les postes de secours : M. Pascal LELIÈVRE
Tél. 02 33 37 41 66 (HR)

> Forum Associatif Fertois (F.A.F.), association humanitaire : 11, rue des Pareurs
M. Patrick FOURNIER – Tél. 06 81 56 42 17

> Institut Rural d'Éducation et d'Orientation (I.R.E.O.) – organisme de formation :
21, bd de Contades (Se renseigner sur place)

> Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.) : 21, bd de Contades

Permanences 9 h 30 à 12 h, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, au sein de la fédération des Maisons Familiales

> Syndicats :

♦ C.G.T. : 34, rue des Fossés-Saint Denis : permanence le mardi de 17 h à 19 h

♦ C.F.D.T. : 36, rue des Fossés-Saint Denis

♦ C.F.T.C. : 38, rue des Fossés-Saint Denis

> INDECO SA 61, association de défense des consommateurs : Rue des Fossés-Saint-Denis
Tél. 02 33 37 25 77

Permanence : le mardi de 17 h à 19 h

AUTRES SERVICES PUBLICS

> Gendarmerie : Bd de la Forêt-d'Andaine – Tél. 02 33 14 03 33

> Perception – Trésor Public : 1 rue du Chanoine-Laigne – Tél. 02 33 37 02 02

ouvert au public : lundi, mardi, vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h – mercredi : 9 h à 12 h – jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h

> Bureau de poste : 32, rue aux Cordiers

ouvert au public : du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30 – le samedi 8 h 30 à 12 h – dernière levée du courrier : 16 h 30 du lundi au vendredi et 12 h le samedi

> Sécurité Sociale : 24 rue Saint-Denis

tous les matins de 8 h à 12 h, du lundi au vendredi

> Hôpital, Centre Hospitalier Intercommunal des Andaines : rue Sœur Marie Boitier
Tél. 02 33 30 50 50

> Office de tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme : 11, rue de la Victoire
Tél. 02 33 37 10 97

Mardi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h – Lundi et samedi : 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30

> Déchetterie (SIRTOM d'Andaines) : rue de la Roussinière – Z.I. Beauregard
Tél. 02 33 38 44 81

Lundi : 13 h 30 à 18 h – mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h – samedi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h – Entrée du dernier véhicule : 15 mn avant l'heure de fermeture





SOCIAL

■ CIVILITÉ

■ ÉVÈNEMENTS

■ TRAVAUX

■ ■ ■ POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

»»» Ouvert depuis janvier 2003 à Flers, et fruit d'un partenariat entre le Centre Hospitalier J. Monod, le Centre Psychothérapeutique de l'Orne, le Conseil Général de l'Orne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, le Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) est une structure préventive offrant aux jeunes et/ou à leur entourage (parents, grands-parents, professionnels, etc.) un lieu d'écoute anonyme et gratuit où chacun peut venir exprimer ses questionnements, ses difficultés, et bénéficier d'un soutien, d'informations et de conseils.

Aujourd'hui, ce service devient accessible aux habitants de La Ferté-Macé par la mise en place, à partir du 10 octobre 2007, d'une permanence d'écoute, à l'Espace du Grand Turc (locaux du PIJ), les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 13 h 30 à 16 h 00.

Pour plus de renseignements, contacter le Numéro Vert : 0 800 88 24 22

PLANNING DES PERMANENCES :

- mercredi 10 octobre 2007
- mercredi 24 octobre 2007
- mercredi 07 novembre 2007
- mercredi 21 novembre 2007
- mercredi 05 décembre 2007
- mercredi 19 décembre 2007
- mercredi 09 janvier 2008
- mercredi 23 janvier 2008
- mercredi 06 février 2008
- mercredi 20 février 2008

■ ■ ■ Le Centre Communal d'Action Sociale exerce trois fonctions :

♦ L'établissement des dossiers d'aide sociale
Quand une demande d'aide sociale est déposée par une personne domiciliée dans la commune, c'est le CCAS qui procède aux enquêtes sociales en vue d'établir ou de compléter le dossier d'admission. L'établissement du dossier et sa transmission à l'autorité compétente constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

♦ La mise en œuvre d'une action sociale générale
Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il peut intervenir au moyen de prestations en espèces, remboursables ou non, et de prestations en nature. A cet effet il peut créer et gérer tout établissement ou service à caractère social ou médico-social (la Résidence du Val Vert par exemple).

♦ La coordination de l'action sociale
Le CCAS mène ses interventions en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés de caractère social (DASS, DISS, ANPE, CAF, PAIO, organismes de formation, associations caritatives...).

Le CCAS procède à l'instruction et le suivi de dossiers pour le compte d'autres administrations :

Chaque année il traite en moyenne :

▫ 40 dossiers d'aide ménagère, de frais d'hébergement en maison de retraite, en maison de santé, en foyer, de suivi d'accompagnement à la vie sociale.

▫ 110 dossiers de bourse départementale.

Le CCAS effectue pour le compte du Conseil Général le suivi des personnes isolées, allocataires

du RMI avec mise en place des contrats d'insertion (50 personnes environ).

Le CCAS participe à la mise en œuvre de missions gouvernementales telles que le plan « canicule » ou le plan « grippe aviaire ».

■ L'organisation

Monsieur Thierry CHATELIN est le responsable de l'ensemble du service social.

♦ Les services administratifs du CCAS sont situés au 2^e étage de la Maison des Services Publics, accès par le parking rue d'Hautvieu ou par le 26, rue Amand Macé. Tél. 02 33 37 28 41.

▫ Mme Yvette LEROYER :

instruction des dossiers RMI, contrats aidés, banque alimentaire...

lundi, mardi, mercredi : 8 h – 12 h 30,
jeudi, vendredi : 8 h 30 – 12 h 30

▫ Mme Marie-Laure GRU :

instruction des dossiers d'aide sociale, aide ménagère, hébergement en maison de retraite, bourses départementales, carte d'invalidité, allocation compensatrice, calcul des quotients familiaux

lundi, mardi, jeudi : 14 h – 17 h,
mercredi : 8 h 30 – 12 h,
vendredi : 14 h – 16 h 30.



Marie-Laure GRU, Thierry CHATELIN, Yvette LEROYER.



- ♦ Le CCAS gère également
 - un foyer résidence pour personnes âgées : le Val Vert - 4, rue d'Alençon directrice Mme Marie-Odile BAILLEUL, tél. 02 33 37 38 10. Il comprend 56 logements (6 F2, 42 F1bis, 6 F1 et 2 meublés temporaires). Non médicalisée, la résidence du Val Vert ne peut accueillir que des personnes valides.
 - une banque alimentaire : 21, bld de Contades, ouverte le mardi tous les 15 jours ; 40 familles aidées, soit environ 150 personnes. Il faut d'abord s'inscrire au CCAS (Mme LEROYER).
 - un service de transport pour personnes âgées, le jeudi matin, jour de marché, avec un minibus de 9 places. Il faut s'inscrire au CCAS (Mme LEROYER) et le minibus vient vous chercher à domicile.



- un accueil d'urgence pour les SDF, Parc Barré Saint - 43, rue du Docteur Poulain. Il est composé de deux chambres de deux lits. Il faut s'inscrire au bureau de police municipale avant d'y avoir accès. 50 personnes ont été hébergées en 2006, soit environ 150 nuitées.
- ♦ L'action du CCAS est placée sous l'autorité d'un conseil d'administration. Il comprend :
 - le Maire qui en est le président,
 - cinq membres élus par le conseil municipal,
 - cinq membres nommés par le Maire, en dehors du conseil municipal, parmi des personnes mentionnées à l'article 138 du code de la famille et de l'aide sociale (associations familiales, associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et la lutte contre l'exclusion, associations de retraités et de personnes âgées, associations d'handicapés).

- ♦ Les moyens humains du CCAS :

Personnel mis à disposition gratuite par la Ville :

- un attaché à temps partiel (25%),
- un rédacteur à temps partiel (30%),
- deux adjoints administratifs à mi-temps (50%).

Personnel mis à disposition par la Ville contre remboursement :

- un rédacteur-chef (temps complet),
- deux adjoints techniques de 2^e classe (temps complet),
- un adjoint technique de 2^e classe (80%),
- un adjoint administratif (50%).

Personnel recruté par le CCAS :

- quatre veilleurs de nuit (1/8 temps),
- un adjoint technique de 2^e classe (conducteur),
- s'y ajoutent actuellement 14 personnes en contrat CAE employées au sein des services municipaux en vertu d'une convention passée entre le CCAS et la Ville.

♦ Les ressources du CCAS

Les recettes d'exploitation et de fonctionnement comprennent notamment :

- les subventions versées par la commune (134 000 €),
- les produits des prestations de services fournies par le centre,
- les versements effectués par les organismes d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, les caisses d'allocations familiales ou par tout autre organisme ou collectivité au titre de leur participation financière aux services gérés par le centre,
- les subventions d'exploitation et les participations venant de l'Etat ou des collectivités territoriales,
- les ressources propres du centre (provenant des dons ou legs qui lui sont faits, des revenus des immeubles).

■ Les aides du CCAS

♦ Les aides facultatives

Il s'agit des aides autres que l'aide sociale légale, elles sont décidées par le Conseil d'administration du CCAS. Ces aides sont allouées en fonction du quotient familial de chaque bénéficiaire.

Le CCAS procède au calcul du quotient familial : il s'obtient en divisant le montant des ressources mensuelles de la famille (déduction faite des charges relatives à l'habitation principale) par le nombre de parts affectées à chaque foyer. Les demandeurs sont rangés en 5 tranches

Les tranches du quotient familial pour l'année scolaire 2007 – 2008

A	moins de 235 €
B	235 à 297 €
C	298 à 361 €
D	362 à 424 €
E	plus de 424 €

Les ménages appartenant à la tranche E, quotient familial supérieur à 424 €, ne sont pas éligibles aux aides du CCAS.

En 2006-2007, 145 ménages ont demandé le calcul de leur quotient par le CCAS, ils se répartissaient ainsi :

A	50
B	24
C	28
D	22
E	21
total	145

La participation du CCAS ne s'applique qu'aux dépenses engagées par les personnes résidant dans la commune, c'est-à-dire y payant la taxe d'habitation.

Pour le calcul du quotient familial, les familles doivent se présenter au CCAS avec les pièces suivantes :

- livret de famille,
- dernier avis d'imposition ou de non-imposition,
- trois derniers bulletins de salaire,
- dernière notification de paiement des allocations familiales,
- justificatif de paiement des pensions, indemnités journalières, ou toute autre ressource,
- dernière notification ASSEDIC ainsi que les trois derniers justificatifs des paiements,
- dernière quittance de loyer ou le tableau d'amortissement des emprunts.

Le montant des tranches du quotient familial s'applique notamment pour le calcul de la participation du CCAS :

- aux frais de séjour d'enfants fertois en classe transplantée ou classe de découverte, en séjours linguistiques, en centre de vacance ou centre de loisirs agréé,
- aux frais de restauration scolaires des enfants fertois scolarisés au sein des écoles fertoises publiques ou privées du 1^{er} degré,
- aux activités de l'OFCL.
- ♦ Répartition des aides facultatives en 2006 :
 - secours d'urgences : 2 500 € (aide pour les factures d'eau, gaz, électricité, etc.)
 - restauration scolaire : 18 500 €
 - aides aux séjours en colonies, centres de loisirs... : 11 400 €
 - activités culturelles et sportives : 2 100 €
 - aides diverses : 4 800 € (frais d'obsèques des indigents, formation des contrats aidés...)
- ♦ Le montant de quelques aides du CCAS pour l'année scolaire 2007-2008 :

Participation du CCAS aux frais d'accueil d'enfants fertois au Centre de Loisirs municipal (mercredis et vacances scolaires)

Participation du CCAS aux frais d'accueil d'enfants fertois : matin et petit-déjeuner

tarif	Participation CCAS		
	A et B	C et D	E
1,55 €	0,79 €	0,41 €	0

Participation du CCAS aux frais de restaurant scolaire d'enfants fertois

Participation CCAS			
A	B	C	D
1,63 €	1,30 €	0,97 €	0,64 €

■ Le logement

Le service logement de la Mairie est rattaché au service social. Ce service gère les 42 logements qui appartiennent à la Commune et qui sont loués.

Les demandes de logement se font à la Maison des Services Publics (Mme GRU), un imprimé est à compléter accompagné des pièces suivantes :

- justificatifs des ressources des 3 derniers mois,
- dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales,
- trois dernières quittances de loyers ou tableau d'amortissement et taxe foncière pour les propriétaires,
- livret de famille,
- avis d'imposition ou de non-imposition pour les années 2005 et 2006.

Quant aux appartements du foyer résidence pour personnes âgées du Val Vert, la redevance mensuelle acquittée par les occupants est fixée comme suit :

- logement type F 1 : 303 €,
- logement type F 1bis : 453 €,
- logement type F 2 : 527 €,
- hébergement temporaire (par semaine) : 119 €,
- chambre d'hôtes (une nuit) : 21,70 €,
- chambre d'hôtes (nuit supplémentaire) : 16,60 €.

Les résidents ont la possibilité de déjeuner collectivement, le prix du repas pour les retraités est de 6,35 €, pour les non retraités de 8,50 €.



Demi-journée					Repas						
tarif	Participation CCAS					tarif	Participation CCAS				
	A	B	C	D	E		A	B	C	D	E
3,50 €	2,51 €	2,03 €	1,53 €	1,05 €	0	3,35 €	1,90 €	1,51 €	1,13 €	0,73 €	0



IL FAUT APPRENDRE À MOINS JETER

Un moyen : le compostage

des déchets verts et aussi de tous les déchets organiques (déchets de cuisine). Tous ceux qui ont un bout de jardin peuvent aisément avoir un bac à compost, sinon on peut les porter à la déchetterie d'où ils seront emmenés vers une unité de compostage.

MAIS IL FAUT JOUER LE JEU :

- Ne pas entreposer à côté des conteneurs de tri (on trouve de tout, ça reste là parce que ça n'est pas ramassé, ça se disperse, c'est dégoûtant).
- Ne pas jeter dans le conteneur jaune ce qui doit aller dans le bleu, ou inversement.
- Ne pas jeter du plastique dans le conteneur à verre etc.
- Ne pas laisser traîner les encombrants (ils ne sont pas ramassés).
- Ne pas continuer à mettre les déchets verts aux ordures ménagères.
- Ne pas se tromper de jour et laisser traîner des sacs sur les trottoirs.

Beaucoup font des efforts, le remplissage des conteneurs d'apport volontaire répartis en ville le prouve, la fréquentation de la déchetterie aussi. Mais cela ne suffit pas.

Il y a encore trop de négligence et d'incohérence.

SAVEZ-VOUS TRIER VOS DÉCHETS ?

»»» La quantité d'ordures ménagères ne cesse d'augmenter.

1 kg par personne et par jour.

Le volume a doublé en 40 ans.

CONSÉQUENCES :

- la saturation des centres d'enfouissement,
- l'augmentation du coût du ramassage et du traitement.

Trier les déchets, passer à la déchetterie, utiliser les sacs et les conteneurs du tri sélectif, ça vaut la peine !

Cela permet :

- de réduire le tonnage du ramassage des ordures ménagères,
- recycler les produits recyclables,
- distinguer ce qui peut être recyclé, traité, composté, enfoui.

En France, on ne recycle que 13 % des déchets ménagers. C'est très peu par rapport à d'autres pays européens (en Belgique 70 %, en Autriche 59 %).

Pour être réemployée une nouvelle fois (recyclée), chaque matière doit être traitée de manière spécifique, d'où la nécessité de trier.

Encore faut-il trier de manière appropriée.

Souvent on s'interroge : que peut-on mettre dans les sacs, les conteneurs ? Que ne doit-on pas y mettre ?

RAPPEL DES CONSIGNES



LE VERRE

OUI

On met sans bouchon, ni capsule, ni couvercle :

- ♦ les bouteilles
- ♦ les bocaux (conserve, confiture, pots pour bébés, yaourts),
- ♦ les flacons (shampooing, gel douche, sels de bain...).

NON

On ne met pas :

- ♦ la faïence,
- ♦ les pots en terre,
- ♦ la vaisselle cassée,
- ♦ les ampoules électriques.



À LA DÉCHETTERIE

- ♦ les déchets dangereux,
- ♦ les anciens équipements électriques ou électroniques,
- ♦ les appareils électro-ménagers,
- ♦ les piles,
- ♦ les pots de peinture,
- ♦ les gravats,
- ♦ les encombrants,
- ♦ les déchets verts.



LE PAPIER ET LE CARTON

OUI

On met :

- ♦ tous les papiers, journaux, magazines, revues, prospectus publicitaires (sans les films plastiques),
- ♦ les enveloppes (y compris à fenêtre, sauf les enveloppes kraft),
- ♦ les emballages alimentaires cartonnés,
- ♦ les cartonnettes,
- ♦ les bacs à lessive.

NON

On ne met pas :

- ♦ les films plastiques de suremballage,
- ♦ les enveloppes kraft.



LES EMBALLAGES PLASTIQUES OU MÉTALLIQUES

OUI

On met sans les laver, mais en les vidant bien, avec les bouchons :

- ♦ les bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, les briques de lait, de jus de fruit ou autres, les bouteilles de lessive, d'adoucissant, de liquide-vaisselle...
- ♦ les conteneurs à vin, à eau...
- ♦ les boîtes de conserves vides, les canettes, les aérosols, les barquettes en aluminium

NON

On ne met pas :

- ♦ les films et sacs plastiques, les formes intérieures en plastique ou en polystyrène des emballages en carton,
- ♦ les flacons de produits portant les symboles "dangereux ou inflammables",
- ♦ les petits emballages en plastique (pots de yaourt, de crème fraîche),
- ♦ les barquettes en polystyrène,
- ♦ tout ce qui contient des restes, les couches-culottes, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques, les papiers salis ou gras, les barquettes sales.

Le reste et quand on a un doute : aux ordures ménagères

C'est un enjeu pour l'environnement, pour la collectivité. L'égoïsme et l'insouciance nuisent à tout le monde.

SOCIAL

CIVILITÉ



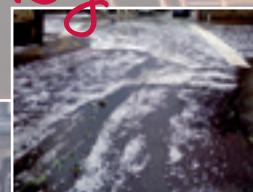
TRAVAUX

CADRE DE VIE

FINANCES

L'ORAGE DE GRÊLE :

du 13 juin



*Carnaval
23 mars*



TROPHÉE *"classe passerelle"*

»»» Lors du salon Ouest-collectivités, le 19 avril, au parc des expositions à Caen, des trophées ont été remis à 9 communes de Basse-Normandie pour récompenser des initiatives dans des domaines tels que l'urbanisme, la culture, l'action sociale...

La ville de La Ferté-Macé a reçu à cette occasion un trophée pour avoir créé une classe passerelle permettant l'accueil d'enfants de plus de deux ans qui ne sont pas encore prêts à intégrer une classe de petite section.

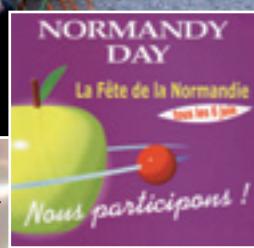
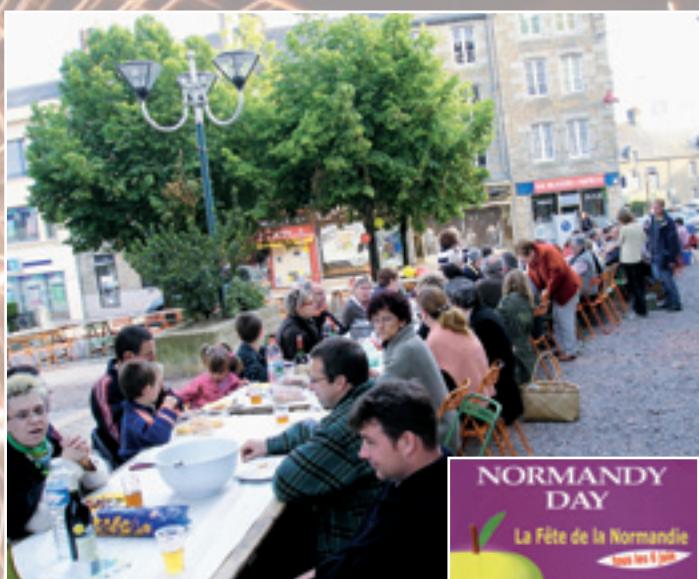




Marché aux Fleurs du 6 mai



WEEK-END SPORTIF
16 & 17 juin



NORMANDY DAY

FÊTE
DE LA MUSIQUE
21 juin



»»» ÉVÈNEMENTS & MANIFESTATIONS

RÉCEPTION
DES SPORTIFS :

26 juin



13 juillet



BRADERIE

39^e édition





LE COMITÉ DE JUMELAGE LA FERTÉ-MACÉ – LUDLOW A CÉLÉBRÉ SON 20^E ANNIVERSAIRE L'UNION EUROPÉENNE

»»» C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli 108 Anglais pour célébrer le 20^e anniversaire du jumelage entre La Ferté-Macé et Ludlow.

Au cours du week-end du 4 au 7 mai en effet, nous avons vécu plusieurs moments forts.

Tout d'abord, lors des cérémonies officielles, nous avons souri à la rétrospective anecdotique de M. John HOLLIDAY, cofondateur du comité anglais, retracant l'histoire du jumelage.

Ensuite, les représentants des deux municipalités et les présidents des deux comités ont signé une actualisation de la Charte du Jumelage soulignant l'engagement de chacun à favoriser les relations entre jeunes des deux villes (établissements scolaires, associations sportives, culturelles, stages...).

Puis vint le moment des cadeaux : nos amis Anglais ont apprécié les produits locaux offerts par la ville de La Ferté-Macé et vous, vous aimerez probablement faire une halte dans le hall de la mairie sur le très beau banc en chêne, aux armoiries des deux villes, offert par les habitants de Ludlow.

Nous regrettons vivement de ne pas pouvoir vous faire écouter le concert donné par les deux chorales en l'église de La Ferté-Macé. Ce fut un moment particulièrement agréable et apprécié. Nous espérons qu'il pourra se renouveler à La Ferté-Macé ou à Ludlow et là, nous penserons à enregistrer.

Nous avons terminé ce week-end par un repas apprécié de tous, animé par *Les Musiciens en Herbe*. La projection d'une vidéo réalisée par un de nos membres a retracé ces 20 dernières années et cela n'a pas été sans émotion pour beaucoup d'entre nous.

Cette année, nous avons choisi comme projet européen les « 50 ans de l'Histoire de l'Europe ». Nous pensons que de nombreux jeunes se rendront dans les différents pays pour leur plaisir mais certainement aussi pour leur travail.

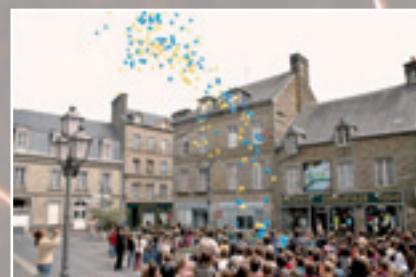
Tous les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2 et quelques CE2) de toutes les écoles de la ville ont bénéficié d'une intervention effectuée par M. ROBARD du Carrefour Rural des Acteurs Normands sur l'origine de l'Europe, ses symboles et son histoire.

L'exposition itinérante dans les écoles et celle organisée par l'OTSI et les commerçants de la ville leur ont toutes les deux permis grâce au jeu « Questions sur l'Europe » d'accroître leurs connaissances géographiques et historiques des différents pays adhérent à la Communauté européenne.

Les animateurs d'Escale ont invité les élèves à venir participer à des jeux de société, jeux qui ont permis aux enfants de connaître des spécificités de chaque pays et de parfaire leurs connaissances.

Les enfants de La Clairière se sont joints aux enfants des écoles de Sainte-Marie, Jacques Prévert et Paul Souvray pour un lâcher de ballons, bleus et jaunes aux couleurs européennes, afin de célébrer le 9 mai, jour de la Fête de l'Europe. Un des ballons a été retrouvé dans le Nord.

Le Comité de Jumelage remercie toutes les personnes qui se sont jointes à nous pour ces festivités et aussi ceux et celles qui ont facilité leur réalisation.



» TRAVAUX

LE RÉAMÉNAGEMENT du Centre Ville

La Communauté de Communes du Pays Fertois a lancé la mise en œuvre du projet de réaménagement du centre ville. Il s'agit du réaménagement de surface, la Commune ayant au printemps 2007 réalisé la rénovation des réseaux souterrains : eaux usées, eaux pluviales, eau potable et réseaux secs (téléphone et électricité). Le cabinet NIS a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Le projet sera réalisé en 3 phases

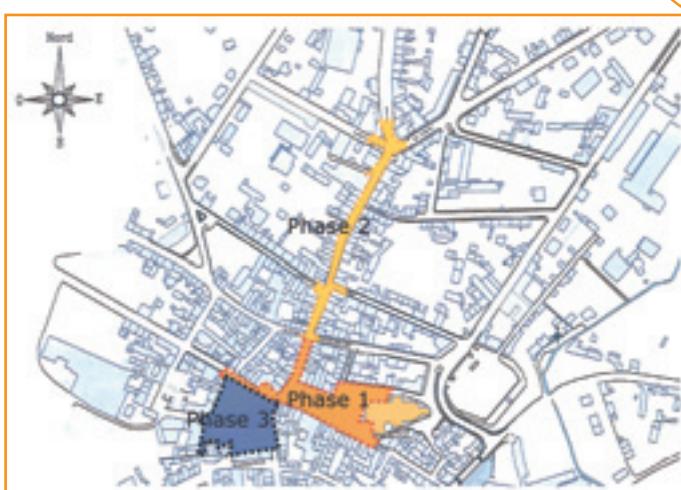
LA CIRCULATION

Le plan de circulation va se trouver sensiblement modifié. Le principe, exposé de longue date, est de ramener les flux vers le centre au lieu de les faire fuir comme c'est le cas actuellement. D'où l'ouverture à la circulation de l'ancien secteur piétonnier.



Les principaux changements :

- accès de la rue d'Hautvie jusqu'à la place Leclerc,
- accès de la rue de la Victoire jusqu'à la place Leclerc,
- rotation sur une grande partie de la place Leclerc autour du monument de la Victoire,
- accès de la rue de la Barre à la place Leclerc en contournant la Mairie,
- inversion de la circulation rue Aux Cordiers.



La mise en œuvre des deux premières sera simultanée, elle est prévue pour le début 2008 ; la troisième phase viendra ultérieurement.

LE STATIONNEMENT

La capacité de stationnement est une donnée incontournable de la revitalisation du centre ville. Actuellement, la capacité de stationnement est de 187 places, la capacité future sera de 209, soit un gain de 22 places, concernant les secteurs place Leclerc et place de la République.

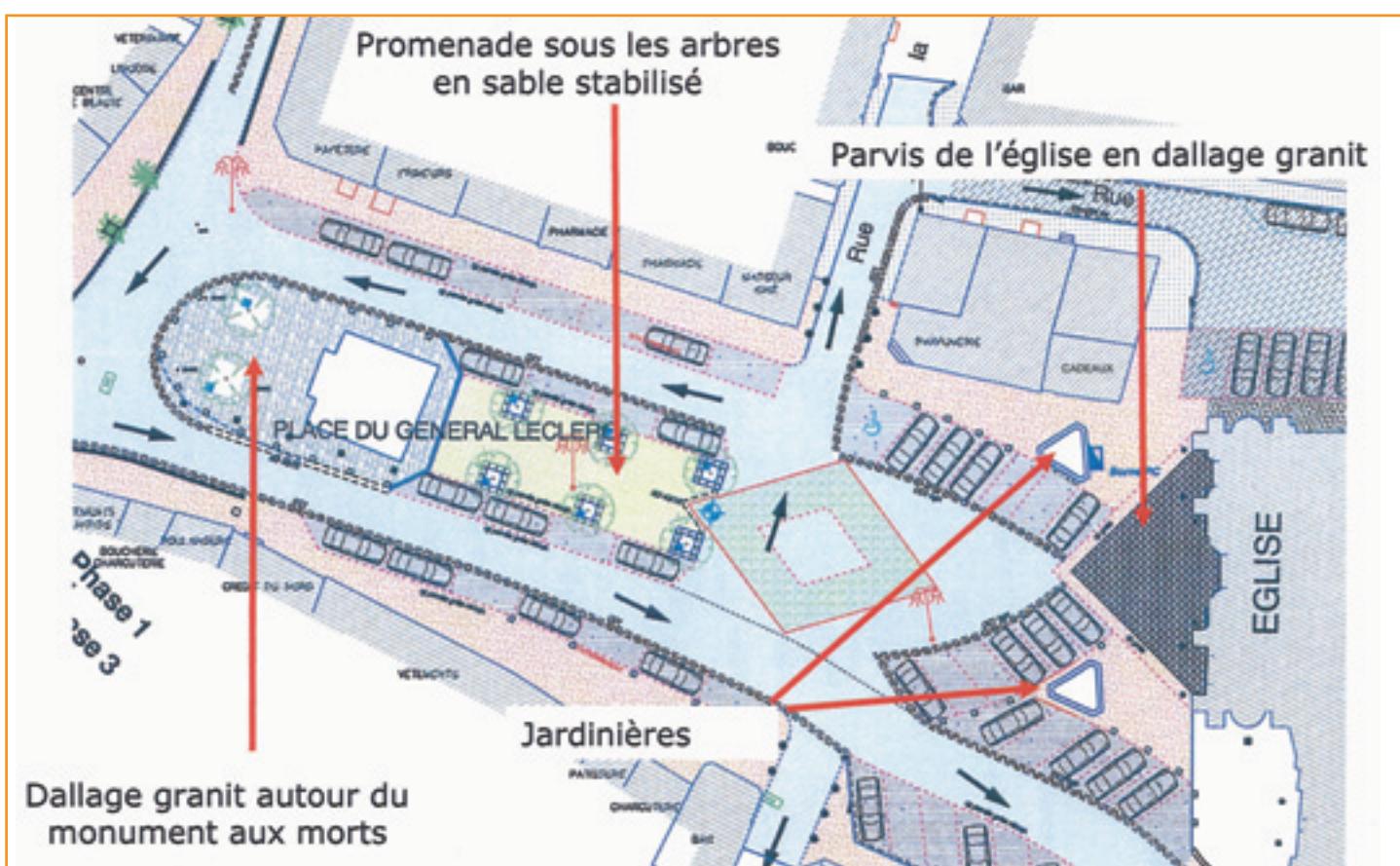
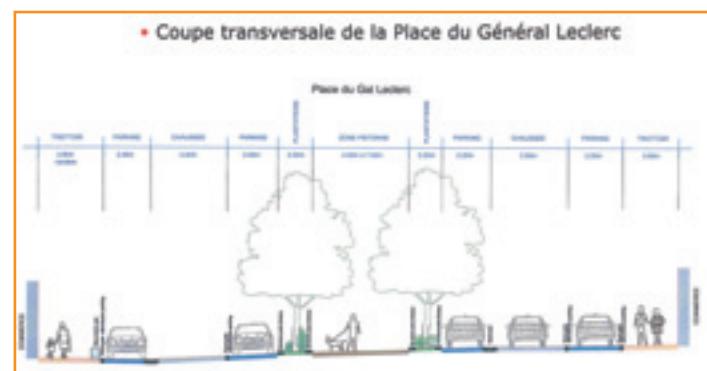
	Avant	Après	Différence
Rue d'Hautvie	25 places	19 places	- 6 places
Place Leclerc	48 places	62 places	+ 14 places
Place de la République	18 places	32 places	+ 14 places
Place Neustadt	96 places	96 places	=
Total	187 places	209 places	+ 22 places



PHASE 1 :

Place Leclerc,
bas de la rue d'Hautvieu
et de la rue de la Victoire

- Création d'un square protégé autour du Monument de la Victoire, dans la perspective de l'église :
 - ◆ devant et autour du Monument : dallage granit, 2 arbres conservés sur les 4 existants,
 - ◆ derrière le monument : promenade sous 6 arbres (soit 8 arbres en tout) éclairés par le sol.



CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

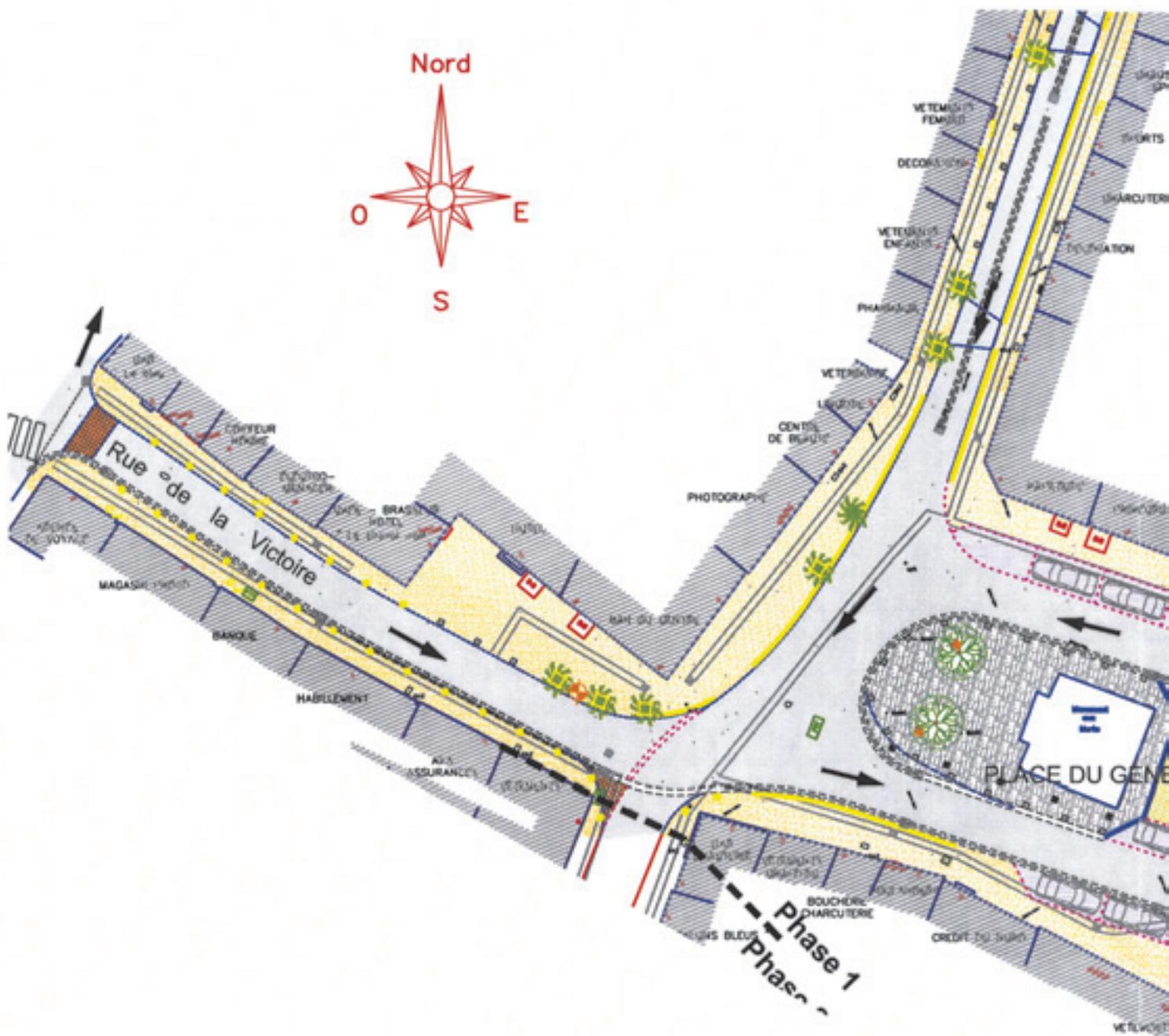
« Beausoleil » - 61600 SAINT-MAURICE-DU-DÉSERT

Tél. : 02 33 37 36 67 • Fax : 02 33 38 87 11

Portable : 06 07 52 06 98 - E-mail : romain.couverture@wanadoo.fr

www.roman-couverture.fr

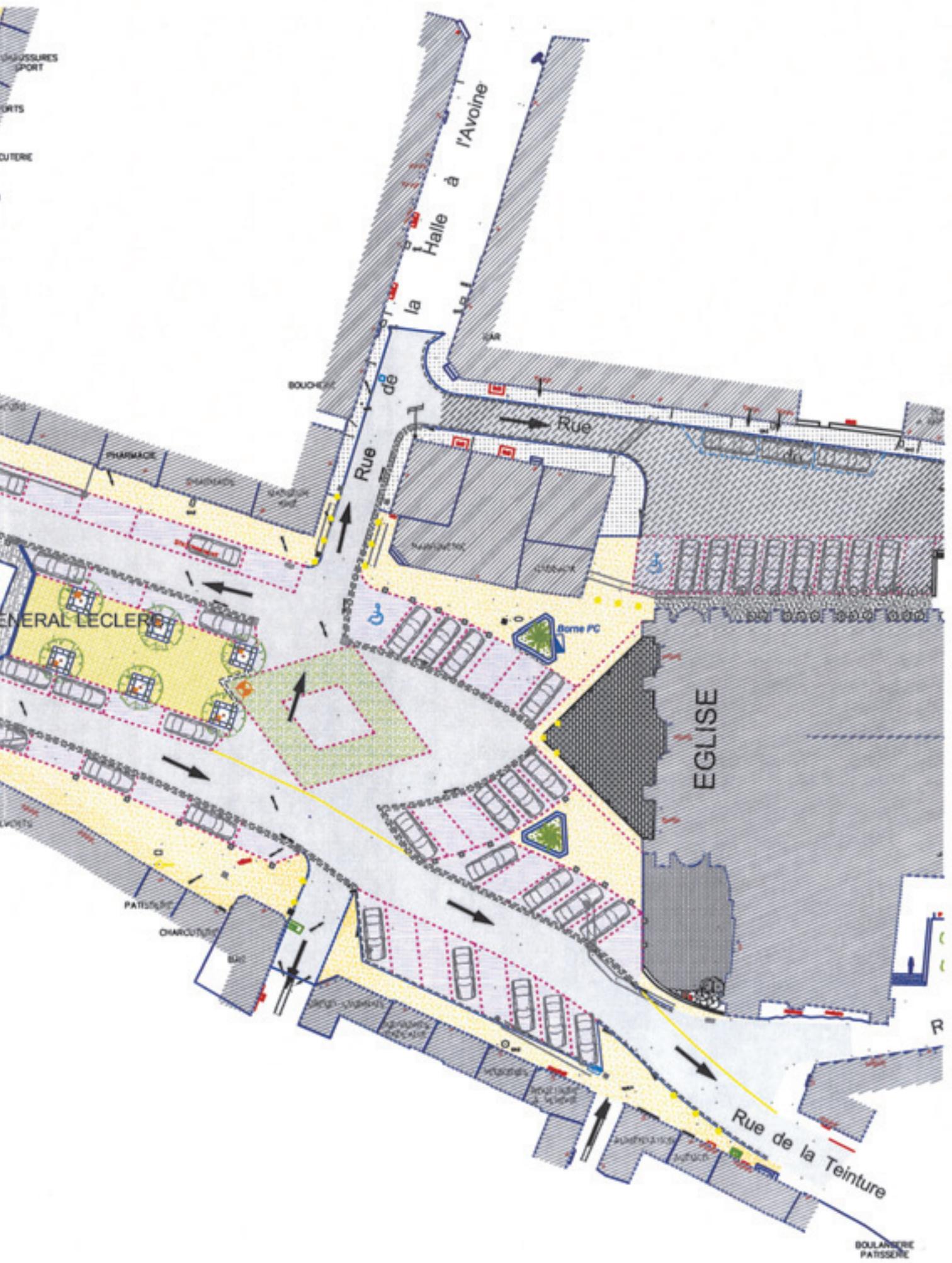
»»» TRAVAUX



LA PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC APRÈS LES TRAVAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS

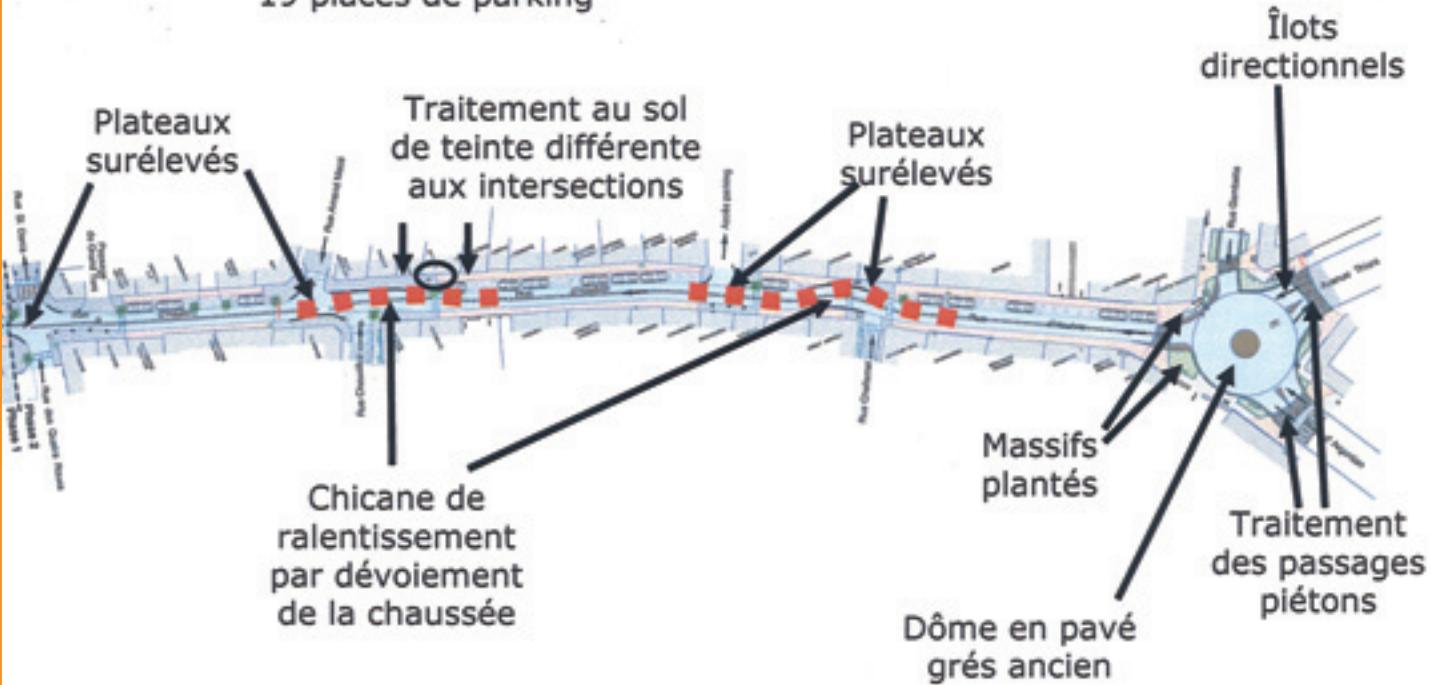




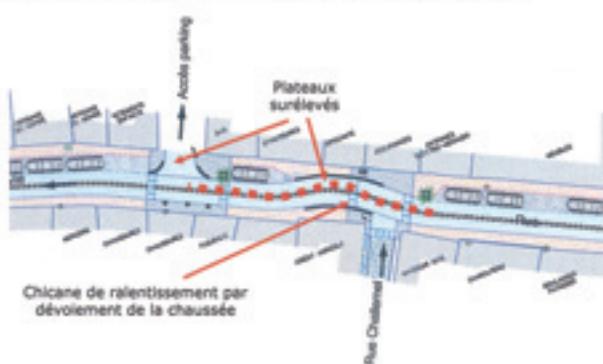
»»» TRAVAUX

□ Phase 2 : La rue d'Hautvie

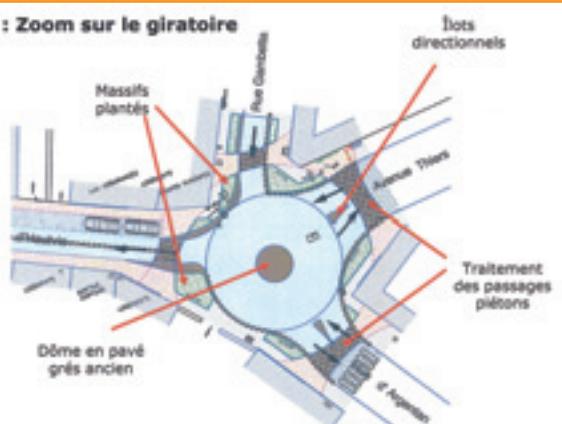
19 places de parking



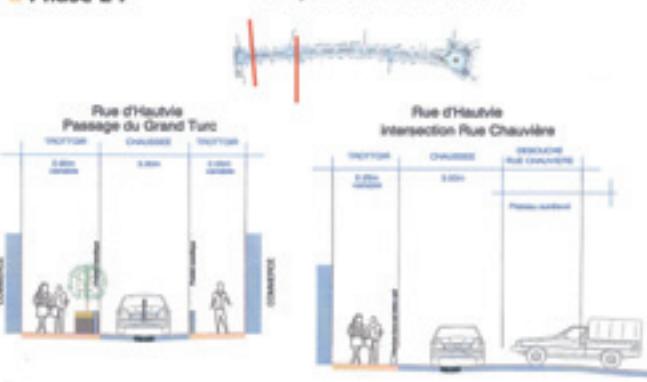
□ Phase 2 : Zoom au croisement de la rue Challemel



□ Phase 2 : Zoom sur le giratoire



□ Phase 2 : Coupe de la Rue d'Hautvie



PHASE 2 :

rue d'Hautvie

■ Sécurisation de la circulation piétonne :

- ◆ élargissement des trottoirs et création de chicanes de ralentissement par dévoiement de la chaussée et de plateformes afin de ralentir la vitesse (zone 30),
- ◆ séparation entre la chaussée et les trottoirs par des plots cubiques ou une bordure hors sol.

■ Amélioration de la lisibilité des carrefours (plateaux surélevés, traitement au sol de teinte différente aux intersections).

■ Végétalisation ponctuelle.

■ Fluidification des nœuds routiers au carrefour de la route d'Argentan par la création d'un principe de giratoire avec céder le passage, îlots directionnels et plantations arbustives.

DÉTAILS :

■ La voirie et les places de stationnement seront pour partie en enrobé noir et pour partie en pavage granit. Les traverses piétonnes sur la chaussée en pavé « résine », imitation granit gris.

■ Les trottoirs seront en béton désactivé couleur crème ; aux intersections routières, ils seront en béton désactivé gris foncé.

La protection des trottoirs le long de la bande de roulement sera assurée par une bordure en béton poli gris ou par une succession de plots

cubiques en béton foncé dans les parties en revêtement clair et blanc cassé dans les parties à revêtement foncé (hauteur 50 cm, sur lesquels on pourra s'asseoir), les voitures ne pourront occuper irrégulièrement les trottoirs.

■ Le dallage de l'espace piéton devant et autour du monument de la Victoire sera en opus romain, dalles de granit jaune clair. Le dallage du parvis de l'église en bandes de granit jaune clair.

■ La forme en losange sur la chaussée, devant le parvis de

l'église, sera en « résine pépite », coloris crème/blanc cassé.

■ Le revêtement du square derrière le monument de la Victoire en béton recouvert d'une résine de protection, coloris crème/blanc cassé, aspect granuleux.

■ Le mobilier urbain comprendra : bancs, jardinières, poubelles...

■ L'éclairage sera assuré par les luminaires sur crosse déjà en place et d'autres sur mât de couleur rouge, les arbres du square seront éclairés par le sol.

■ La végétation :

- ♦ arbustes persistants en touffes dans le jardinet devant l'église,
- ♦ noisetier de Byzance pour les arbres du « square » de la place Leclerc,
- ♦ arbustes persistants demi-tige en bac sur les trottoirs.

Le projet concernant la phase 3 (place de la République) n'est pas encore définitivement arrêté, il sera présenté ultérieurement.



MENUISERIE DESLANDES

Z.A L'Oisivière - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02 33 14 00 90 – Fax : 02 33 14 00 91

Atelier JSA

Alain Juillard & Sandra Sellois - architectes DPLG

Z.I., route d'Argentan - 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 14 00 29 Fax : 02 33 14 00 30 e-mail : atelierJSA@wanadoo.fr



FRANCE MOULE ET OUTILLAGE

outilage de presse
Z.A. du Mesleret
Allée St Christophe
61100 ST-GEORGES-
DES-GROSEILLERS

Z.I. de Beauregard
Route d'Argentan

61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 00 33 (0)2 33 30 04 84
Fax : 00 33 (0)2 33 38 68 03



Assurances toutes branches et placements Michel FLEURY - Xavier DESBISSONS

Agents généraux

Nous assurons : agriculteurs, artisans, commerçants, PME-PMI,
collectivités, associations, particuliers.
Nous sommes près de vous et près de chez vous

27, avenue Thiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. : 02 33 14 01 10 - Fax 02 33 14 01 11

■ TRAVAUX



»» CADRE DE VIE

■ FINANCES

■ LISTE DES TRAVAUX

■ ASSOCIATIONS



■ ■ ■ LES MAISONS à 100 000 €

»» La réalisation du programme est lancée.

Les candidats à l'acquisition d'une des dix maisons du programme ont été conviés à une réunion de présentation en mairie le 12 juillet. Monsieur le Maire, la représentante de l'ADIL et les représentants de la société WAGRAPAR chargée de la mise en œuvre ont apporté des précisions.

Les personnes présentes ont pu visualiser à quoi ressembleront les maisons et poser les questions, parfois précises, qui les intéressaient.

Les dossiers de candidatures étaient à remettre mi-septembre. La commission chargée de l'examen des dossiers a retenu les candidatures qui correspondaient aux critères et qui paraissaient viables.

Pendant ce temps, l'aménageur effectue la construction des maisons.

Les premiers résidents devraient pouvoir emménager dans leur maison au début de l'année 2008.



■ ■ ■ LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE

12 parcelles restent disponibles.

Pour tout renseignement,
s'adresser à la Mairie,
service Affaires Générales

Tél. 02 33 14 00 40

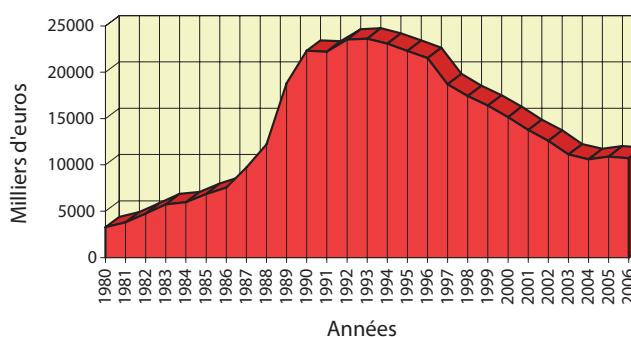
Courriel :
mairie@lafertemace.fr



■ FINANCES ÉTAT DE L'ENDETTEMENT DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 1995

ENDETTEMENT TOTAL

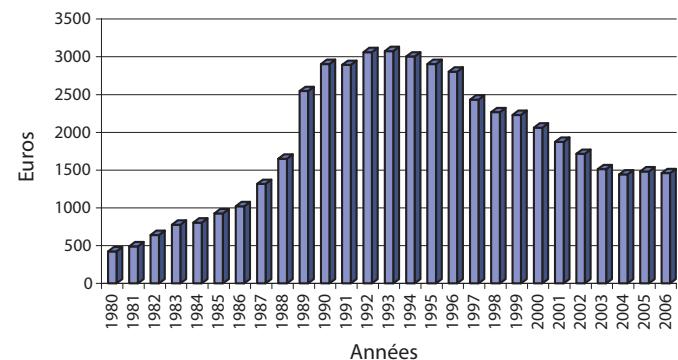
(AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE)



La dette de la ville au 31 décembre 2006 est de 10,7 millions d'euros. Au 1^{er} janvier 1995 la dette s'élevait à 23,1 millions d'euros. La dette était donc supérieure de 116 %.

ENDETTEMENT PAR HABITANT

(AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE)



L'endettement par habitant est passé de 3 004 € au 1^{er} janvier 1995 à 1 460 € au 31 décembre 2006.

■ LES TAUX D'IMPOSITION

LE TAUX DES 4 TAXES

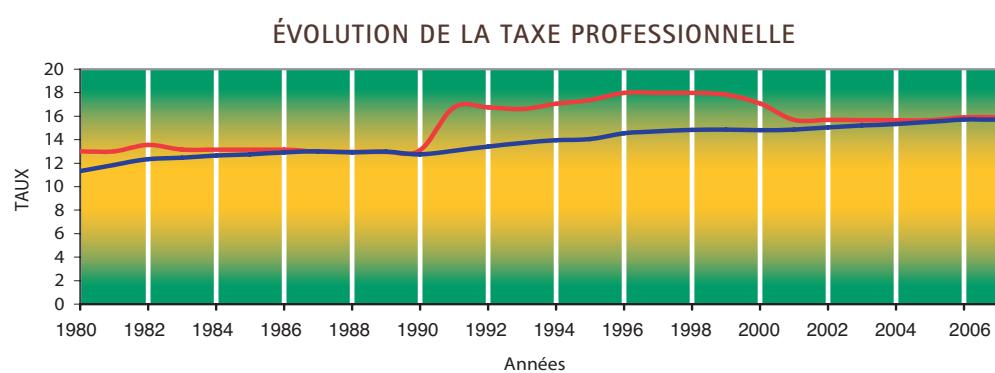
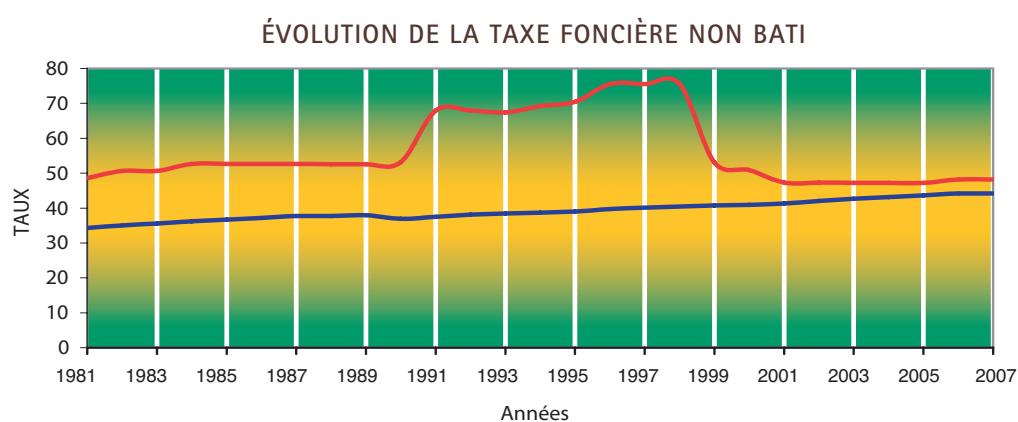
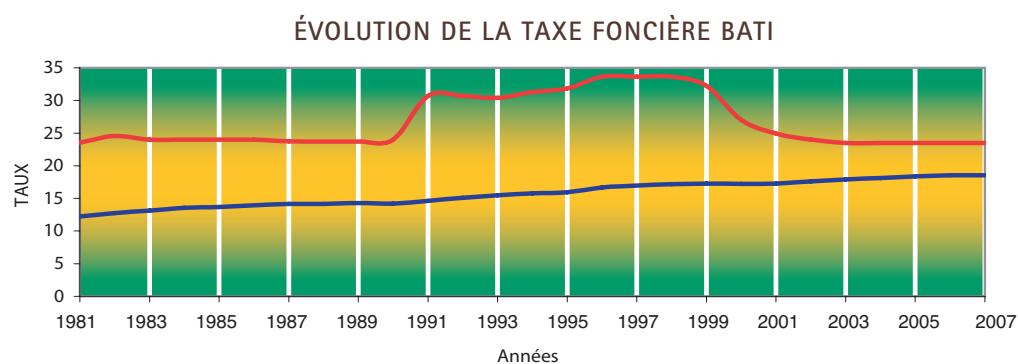
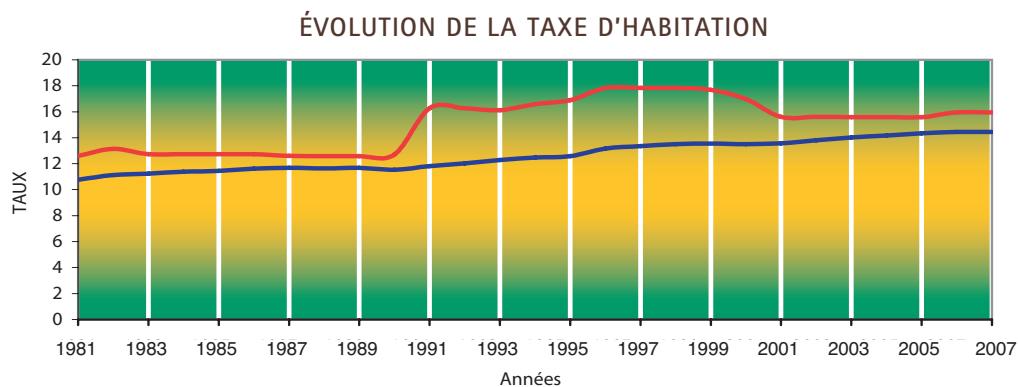
DÉSIGNATION DES TAXES	TAUX 2006	TAUX 2007	VARIATION ANNÉE 2007	DEPUIS 9 ANS (de 1998 à 2007)
Taxe d'habitation	12,66 %	12,66 %	+ 0,00 %	-12,99 %
Taxe foncière bâti	17,28 %	17,28 %	+ 0,00 %	-36,98 %
Taxe foncière non bâti	33,39 %	33,39 %	+ 0,00 %	-45,06 %
Taxe professionnelle	12,91 %	12,91 %	+ 0,00 %	-13,88 %
Cet effort représente une baisse de recette de				798 521 €

■ LA FISCALITÉ FERTOISE SE RAPPROCHE DES MOYENNES NATIONALES

TAUX 2007

	COMMUNE	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	TOTAL	MOYENNE NATIONALE (2006)	ÉCART À LA MOYENNE NATIONALE
Taxe d'habitation	12,66	3,29	15,95	14,45	+10,38 %
Taxe foncière bâti	17,28	6,20	23,48	18,53	+26,71 %
Taxe foncière non bâti	33,39	14,78	48,17	44,20	+8,98 %
Taxe professionnelle	12,91	3,00	15,91	15,70	+1,34 %

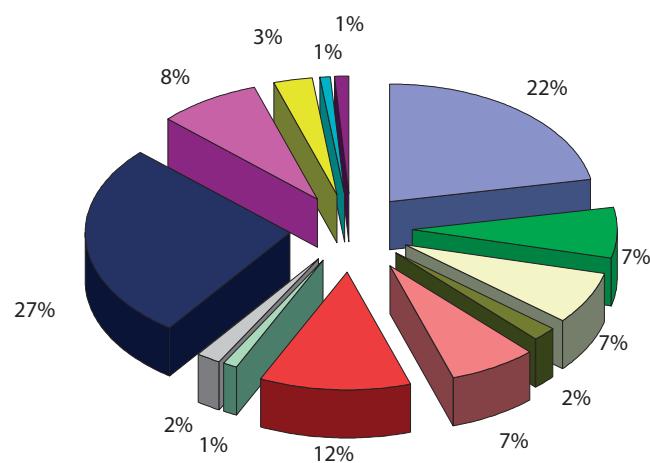
■■■ LES TAUX DES 4 TAXES COMPARÉS À LA MOYENNE NATIONALE





■■■ COMpte ADMINISTRATif 2006

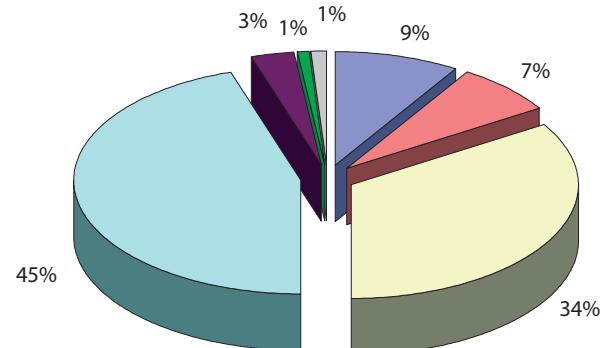
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



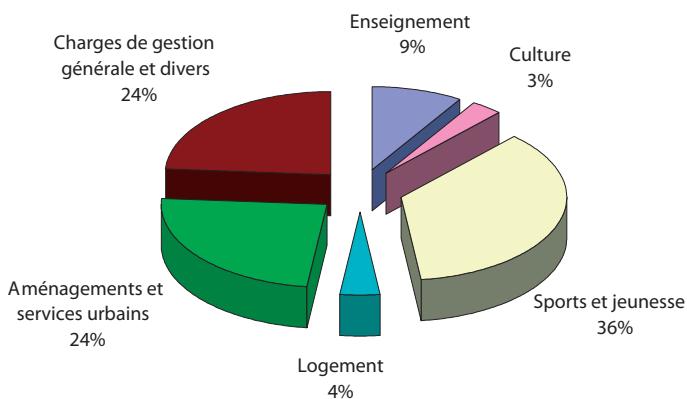
Enseignement	1 510 790	22 %
Culture	469 249	7 %
Sports et jeunesse	493 586	7 %
Interventions sociales et santé	126 481	2 %
Famille	468 528	7 %
Aménagement, services urbains	799 026	12 %
Action économique	49 449	1 %
Sécurité, salubrité	164 620	2 %
Charges de gestion générale	1 867 900	27 %
Charges financières	533 592	8 %
Amortissements	202 141	3 %
Valeurs comptables des immo. cédées	42 840	1 %
Divers	42 776	1 %
6 770 978		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits du domaine et divers	755 867	9 %
Travaux en régie	574 451	7 %
Impôts et taxes	2 740 916	34 %
Dotations et participations	3 624 796	45 %
Revenus des immeubles	255 949	3 %
Produits exceptionnels	59 003	1 %
Divers	81 443	1 %
8 092 425		



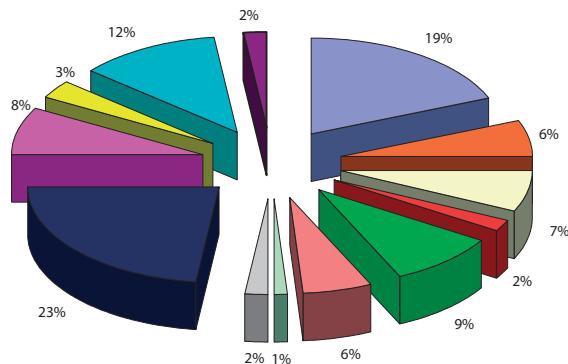
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



Enseignement	165 157	9 %
Culture	60 501	3 %
Sports et jeunesse	669 746	36 %
Logement	76 856	4 %
Aménagement, services urbains	442 191	24 %
Charges de gestion générale et divers	452 764	24 %
1 867 215		

BUDGET PRIMITIF 2007

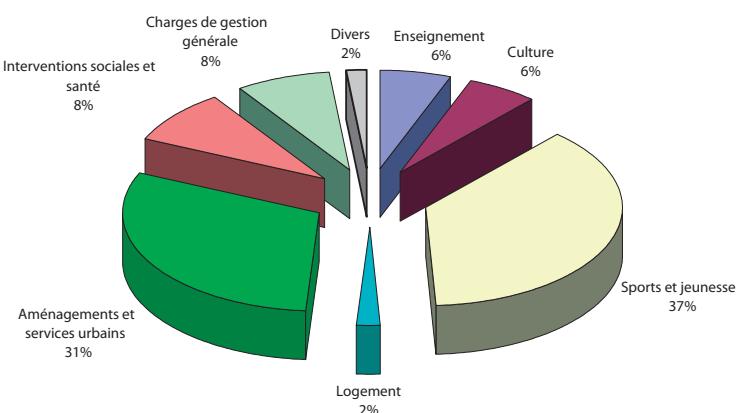
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Enseignement	1 613 175	19 %
Culture	506 799	6 %
Sports et jeunesse	537 233	7 %
Interventions sociales et santé	161 080	2 %
Aménagement, services urbains	783 110	9 %
Famille	509 625	6 %
Action économique	65 390	1 %
Sécurité, salubrité	173 600	2 %
Charges de gestion générale	1 946 167	23 %
Charges financières	677 000	8 %
Amortissements	209 500	3 %
Virement section investissement	1 029 209	12 %
Divers	166 163	2 %
TOTAL	8 378 051	

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Enseignement	368 730	6 %
Culture	358 858	6 %
Sports et jeunesse	2 372 741	37 %
Logement	112 810	2 %
Aménagements et services urbains	1 933 922	31 %
Interventions sociales et santé	544 600	8 %
Charges de gestion générale	495 716	8 %
Divers	104 996	2 %
TOTAL	6 292 373	



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE

COUVERTURE – NOUVELLES ENERGIES
ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE – EAU CHAUTE SOLAIRE
RENOVATION DE TOITURE – ISOLATION DES COMBLES
61600 LA FERTE MACE Tél 02 33 14 19 05
www.egco.fr



■◆ RÉALISATIONS 2006 : VILLE DE LA FERTÉ-MACÉ

»»» VILLE

Cimetière	36 295
Autres terrains	14 340
Hôtel de ville	49 203
Bâtiments scolaires	120 518
dont ♦ Ecole élémentaire Paul Souvray	68 007
♦ Ecole maternelle Charlie Chaplin	30 153
Autres bâtiments publics	752 750
dont ♦ C.L.S.H.	580 599
♦ Maison Bobot	29 691
Immeubles de rapport	304 661
dont ♦ Perception	40 174
♦ Gendarmerie	182 425
♦ Logement 5, rue du 14 juillet	48 539
Matériel et outillage de voirie	15 851
Autres matériels et outillages	40 321
Matériel de transport	33 520
Matériel de bureau et informatique	22 801
Mobilier	28 215
Autres immobilisations corporelles	30 429
Réseaux de voirie	369 507
dont ♦ Voie de liaison La Pommeraie	50 810
♦ Rue Pierre Neveu	128 285
♦ Rue d'Hautvie et place Leclerc	52 359
♦ Route de Bagnoles	31 188
Immobilisations diverses	28 130
	1 846 541

»»» LOTISSEMENT LA POMMERAIE

Viabilisation de parcelles	15 329
	15 329

»»» LOTISSEUR

Travaux en Z.I.	2 219
	2 219

»»» LOUEUR D'IMMEUBLES

Travaux sur ateliers en Z.I.	53 018
	53 018

»»» EAU

Réseaux eau potable	99 326
dont ♦ Rue Pierre Neveu	78 709
	99 326

»»» ASSAINISSEMENT

Réseaux eaux usées	84 614
dont ♦ Diagnostic réseaux	29 168
♦ Le petit Pont	28 324

TOTAL GÉNÉRAL

2 101 047

■◆ RÉALISATIONS 2006 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS

»»» VOIRIE

Parking Jacques Brel – solde	677	Rue de La Saulaie – travaux géomètre	1 315
Rue Pierre Neveu – première tranche	70 292	Rues des Sablières et Jaurès – première tranche	18 957
Rue du Ridrel – travaux géomètre	2 894	Piscine intercommunale – travaux réglés en 2006	3 302 729

E. LECLERC

Z.I. du Parc - Route de Bagnoles
61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. : **02 33 37 51 00**



»»» FINANCES

■◆ BUDGET PRIMITIF 2007

»»» VILLE

Terrains nus	123 969
Terrains de voirie	24 505
Cimetière	29 700
Autres terrains	589 150
Plantations d'arbres et d'arbustes	35 360
Autres agencements et aménagements	54 425
Hôtel de ville	72 219
Bâtiments scolaires	247 915
dont ♦ Ecole maternelle Jacques Prévert	68 595
♦ Ecole maternelle Charlie Chaplin	47 150
♦ Ecole élémentaire Jacques Prévert	67 875
♦ Ecole élémentaire Paul Souvray	56 675
Autres bâtiments publics	2 555 732
dont ♦ Dojo, salle d'escalade et de gymnastique	1 739 974
♦ C.L.S.H.	210 060
♦ Eglise	237 165
Immeubles de rapport	189 567
dont ♦ Gendarmerie	39 257
♦ Maison 16, rue Pierre Neveu	36 000
Terrains plan d'eau	137 407
Autres constructions plan d'eau	31 825
Matériel	326 800
♦ Services techniques	150 795
♦ Service des sports - complexe touristique	29 500
♦ Restaurant municipal	7 413
♦ Service administratif	5 795
♦ Service informatique et comptabilité	2 689
♦ Service du personnel	3 019
♦ Service éducation jeunesse	63 202
♦ Bibliothèque Et manifestations culturelles	45 318
♦ Petite enfance	14 433
♦ Police municipale	785
♦ Poney-club	3 600
♦ Matériel divers sans affectation spécifique	251
Réseaux de voirie	1 865 300
dont ♦ Voie de liaison inter-quartiers La Barbère	371 629
♦ Rue du Petit Pont	131 200
♦ Route de Falaise	127 000
♦ Chemin de Clouet	137 300
♦ Rue d'Hautvie, place Leclerc	587 350
	6 283 874

»»» LOTISSEMENT LA POMMERAIE

Viabilisation de parcelles	330 641
	330 641

■◆ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS : BUDGET PRIMITIF 2007

Centre Ville	1 500 000
Accès parking Jacques Brel	100 000
Établissements Moche	100 000
Extension usine Bagster	1 887 504
Travaux piscine intercommunale payés au 15 août 2007	2 025 705
Foyer des jeunes travailleurs	100 000

»»» LOTISSEMENT ZONE BELLEVUE

Viabilisation de parcelles	217 000
	H.T. 217 000

»»» LOUEUR D'IMMEUBLES

Atelier 21, bd de Contades	147 280
Immeuble Score	10 000
Manuvit	28 170
Manusur	4 000
	H.T. 189 450

»»» EAU

Travaux sur réservoirs et autres bâtiments	23 650
Rue d'Hautvie et place Leclerc	612 700
Place de la République	89 500
Le Petit Pont	14 568
Voie de liaison La Barbère	40 000
Route de Bagnoles	146 284
Zone de Bellevue	9 200
Boulevard de Contades	170 000
Route de Falaise	138 076
Raccordement piscine	2 540
Autres travaux	4 579
	H.T. 1 251 097

»»» ASSAINISSEMENT

Diagnostic réseaux	70 508
Le Petit Pont	25 894
Route de Bagnoles	174 666
Clairet	210 400
La Tourelle - La Roussinière	191 200
Lamberdière - La Peleras	204 000
Rue d'Hautvie et place Leclerc	233 900
Place de la République	38 500
Voie de liaison La Barbère	36 000
Zone de Bellevue	10 900
Raccordement piscine	15 000
Travaux réseaux divers	187 868
	H.T. 1 398 836

TOTAL GÉNÉRAL

9 670 898

»»» TRAVAUX DE VOIRIE

Rue Pierre Neveu - deuxième tranche	49 244
Trottoirs Bd d'Andaines - études	25 000
Carrefour Rue de la Saulaie	30 668
Rue du Ridrel	25 000
Rue de La Saulaie	10 000
Rues des Sablières et Jaurès - deuxième tranche	15 816
Programme d'enduits routiers 2007	35 000
Aménagement sortie de la piscine - études	25 000



TRAVAUX

réalisés par la Commune

TRAVAUX RÉALISÉS PAR ENTREPRISES

Ecole maternelle Prévert :

- démolition de l'ancienne salle de motricité.

Entreprise Ferté-Confection :

- aménagement de réfectoire et local de rangement.

Plan d'eau :

- fin de l'étude de la digue,
- contrôle télévisé de la conduite de vidange.

Zone Bellevue :

- passage des fourreaux sous la déviation.

Ancienne piscine :

- démolition des bassins.

Lotissement de La Pommeraie :

- viabilisation des parcelles, voirie.

« Voie de liaison La Barbère :

- réseaux eau-assainissement.



« Salle Henri Brossard :

- bardage des pignons.

Église :

- remise en état de l'orgue.



Centre ville :

- ce gros chantier présenté dans le numéro précédent du bulletin municipal a occupé toute la première partie de l'année. La population a pu constater la complexité d'une telle opération et apprécier la dextérité des entreprises. Rappelons qu'il s'agissait de la réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement et de l'enfouissement de réseaux secs de la place Leclerc, de la rue d'Hautvie, avec des pro-

longements dans les rues annexes. La deuxième tranche interviendra début 2008.



»» TRAVAUX RÉALISÉS

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

VOIRIE :

- pose de bornes au parking du collège Jacques Brel,
- aménagement de la cour de l'école maternelle Jacques Prévert,
- réfection de la piste bicross,
- réfection du chemin de l'Eden club,
- mise en place d'un sol de réception sous une structure de jeu (quartier Prévert),
- changement du sable des bacs à sable des écoles,
- tranchée rue des Cinq frères Robinet pour effacement de ligne basse tension devant le centre aquatique,
- tranchée pour l'éclairage public à La Roussinière,
- busages, broyage, épargne, pose de bordures, émulsion, nettoyage de chemins,
- démontage de mobilier urbain avant les travaux du centre ville,

- équipement d'un arrosage automatique (monument de La Victoire).

LOGEMENTS :

- Camping : réfection du logement.
- FRPA : réfection de 3 logements.
- Rue Pierre Neveu : réfection d'un logement.
- Conciergerie du Grand Turc : réfection partielle du logement.

BÂTIMENTS :

- Centre équestre : construction d'un box.
- 21, bd de Contades (La Ferté Confection) : maçonnerie, pose de menuiserie et doublage dans l'es-

- pace restauration, plomberie, peinture.

- Salle Brossard : réfection de l'éclairage.

- Salle Rossolini : changement des portes extérieures.

- Stade :
 - aménagement du local arbitres,
 - remise en état du terrain de boules.

- Salle de remise en forme : changement du revêtement de sol (RDC).

- Gendarmerie :
 - peinture, menuiserie et carrelage,
 - aménagement d'un 4^e bureau,
 - pose de clôtures séparatives, changement de portes.

- Trésor Public : réfection de salles de bains.

- Centre d'animation Prévert : mise en place d'un abri à conteneurs.

- Tour 16 : construction d'un escalier en béton.

- Bâtiments rue Sœur Marie Boitier : étanchéité du pied de mur.

- École Paul Souvray :
 - aménagement d'un local poubelles,
 - pose d'un entourage de rondins autour du massif d'arbustes,
 - pose de cloison au restaurant scolaire, changement de fenêtres,
 - installation de sanitaires dans la buanderie,
 - réfection de la salle d'étude,
 - réparation des réseaux d'eau de la cour,
 - pose d'alarmes (salle informatique et bureau de la directrice).

CUISINES ET BAINS D'ANDAINES

Place de la Gare - 32, avenue Thiers
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Projets personnalisés
Tél. : 02 33 30 84 77



BRICOMARCHÉ
Les Mousquetaires

2000 fois plus facile

48, avenue du Président-Coty

LA FERTÉ-MACÉ

Tél. : 02 33 37 15 86

- École élémentaire Prévert : réfection complète de deux classes, amélioration du chauffage de deux salles.
 - École maternelle Prévert : aménagement de la salle de motricité, aménagement de la cour.
 - École maternelle Chaplin : peinture du local ménage, réfection du couloir des classes.
 - École maternelle Perrault : installation d'une centrale de nettoyage.
 - Gîtes : nettoyage des extérieurs et peinture, remplacement de robinetterie, changement des joints des fenêtres, aménagement d'un accès terrasse, réfection de la barrière automatique.
-

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- réfection rue Martin Luther King,
 - rue de La Teinture,
 - rue de La Halle à l'Avoine,
 - faubourg d'Argentan,
 - rue Pierre Neveu,
 - rue de l'Ancienne Église,
 - rue Saint-Georges,
 - essai d'éclairage solaire au parking de La Brochardière.
-



ESPACES VERTS :

- Place Louvel : élagage, abattage d'arbres.
 - Engazonnement du nouveau CLSH.
 - Lamberdière : aménagement d'une mare.
 - Gîtes : création d'un cheminement entre les gîtes et le plan d'eau.
 - Rue des Sablières : mise en place de terre et en-gazonnement.
-

PLAN D'EAU :

- ensablement de la plage et du terrain de volley,
 - aménagement d'une rampe d'accès en béton pour la mise à l'eau des pédalos,
 - curage de la réserve du plan d'eau,
 - remise en état du ponton des pédalos,
 - remise en état des optimists,
 - réparation du mobilier urbain,
 - vidange d'une mare au swin golf,
 - remise en état du local vestiaire sur le parking.
-

DIVERS :

- réfection des panneaux électoraux,
 - remise en état du skate park,
 - fabrication de mobilier (CLSH, bureau Éducation-Jeunesse, salle des gîtes, ESCALE, école Chaplin),
 - interventions suite à l'orage de grêle du 13 juin.
-



MANUPLAST
une tradition de qualité
ISO 9001, V2000, ISO TS 16949 V2002

Usine de Firminy
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 30 66 66
Fax : 02 33 30 14 80



Transformation de matière plastique par : soufflage et injection

Opérations complémentaires : Assemblage, décor, usinage, soudure.

Produits réalisés : - conduits d'air, réservoirs freins, réservoir central hydraulique, balises de signalisation, sièges, carénages, ...
- emballages techniques, étui de gants, flacons pour transport dangereux, ...

VIE ASSOCIATIVE

Amicale fertoise		Pdt: M. Michel GOUSSIN	tél.: 02 33 30 07 32 B.P. 36, rue de Versailles
Amicale laïque		Pdt: M. Michel MARY	tél.: 02 33 37 26 01 La Brochardière
O.F.C.L	Office fertois de la Culture et des Loisirs Centre culturel du Grand-Turc	Pdt: M. Pierre DEVALLOIS	tél.: 02 33 37 52 82 B.P. 129, rue St-Denis
U.I.A.	Université inter-âges	Pdt: M. Michel MARY	tél.: 02 33 37 26 01 La Brochardière
Aéronautique	Association aéronautique d'Andaine	Pdt: Mme Chantal LEUDIERE	tél. 02 33 37 91 84
Arts martiaux	Judo-club fertois Karaté-club fertois Qwan Ki Do fertois	Pdt: M. Xavier AUBERT Pdt: M. Didier DEMAY Pdt: M. Valéry GAMBERT	tél. 02 33 30 46 99 tél. 02 33 37 96 46 tél. 02 33 14 08 61
Aqua-gym	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Basket-ball	Amicale fertoise	M. Bernard BARBE	tél. 02 33 37 14 23
Course à pied	Jogging d'Andaine	Pdt: M. Philippe LEDUEY	tél. 02 33 30 46 40
Cyclisme	Vélo-club de La Ferté-Macé Cyclos du Pays fertois Entente cycliste fertoise	Pdt: M. Gérard BLANCHARD Pdt: M. Marcel GAHERY Pdt: M. Michel LANDAIS	tél. 02 33 37 05 96 tél. 02 33 37 77 54 tél. 02 33 37 09 82
Équitation	Poney-club de La Péleras (O.F.C.L) Cavalramée	Pdt: M. Ludovic RONDEAU	tél. 02 33 38 29 83 tél. 02 33 66 00 31
Escalade	Le GR. ES. d'Andaine	M. Christophe ALBOUY	tél. 02 33 37 02 17
Football	Jeunesse fertoise - Bagnoles Football loisir fertois	Pdt: M. Philippe SUCHET Pdt: M. Didier MEZIERE	tél. 02 33 37 15 44 tél. 02 33 37 02 16
Gymnastique	Gymnastique sportive (Amicale fertoise) Sport pour tous (Amicale fertoise) Gymnastique et gymnastique aquatique U.I.A. gymnastique d'entretien, gymnastique douce Retraite sportive (Amicale fertoise)	Mme Marie-Pierre GARNIER Pdt: Mme DUFOUR Pdt: Mme Odette GAUQUELIN	tél. 02 33 30 07 32 tél. 02 33 30 07 32 tél. 02 33 37 70 70 tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 15 36
Handball	Amicale fertoise	M. Mickaël POUTEAU	tél. 02 33 30 15 53
Moto	Macadam Bike	Pdt: Mme Christelle MOREL	tél. 02 33 37 17 50
Randonnée	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Swin-golf	Swin fertois	Pdt: Mme Annie GOUTTE	tél. 02 33 37 07 54
Tennis	O.F.C.L		tél. 02 33 37 52 82
Tennis de table	Amicale laïque	M. COQUEREAU	tél. 02 33 37 34 46
Tir à l'arc	Amicale fertoise	M. RAVIART	tél. 02 33 37 17 76
Volley-ball	Club sportif Ferté-Macé	Pdt: M. Patrick LAMOTHE	tél. 02 33 37 02 18
Arts plastiques	Poterie, dessin... O.F.C.L Dessin – peinture U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01
Chant choral	Chorale Oléna, O.F.C.L Chorale «Si on chantait» Amicale laïque Chorale U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 26 01
Cinéma	Ciné-Ferté O.F.C.L		tél. 02 33 37 52 81
Conférences	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Couture	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Cuisine	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Danse	École de danse modern-jazz O.F.C.L Danse folklorique U.I.A.		tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 26 01
Informatique	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Langues étrangères	U.I.A. Comité de jumelage Ludlow Comité de jumelage Neustadt	Pdt: M. Yvon JESTIN Pdt: Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 17 92 tél. 02 33 38 23 00
Modélisme	Club hydromodéliste fertois Modélisme Amicale laïque	M. Thierry RAUCOULE M. DUFOSSE	tél. 02 33 37 09 46 tél. 02 33 30 08 80
Musique	Cours de musique O.F.C.L Les Musiciens en herbe	Pdt: Mme Lydia LEROUX	tél. 02 33 37 52 82 tél. 02 33 37 29 85
Nature	P.A.R.A.D.E. Les Croqueurs de pommes du bocage normand Les Jardins ouvriers A.A.P.M.A. La Fertoise (péche)	Pdt: M. Loïc ROGER Pdt: Mme Madeleine CORBENOIS Pdt: M. Roger BEJUNARDEAU Pdt: M. Eric LEBORGNE	tél. 02 33 30 87 38 tél. 06 76 79 04 33 tél. 02 33 37 47 07 tél. 02 33 28 80 10
Patrimoine-traditions	Sauvegarde du patrimoine culturel fertois Histoire locale, généalogie, U.I.A. Concours d'animaux de viande Confrérie «La Tripière fertoise» Comice agricole cantonal	Pdt: M. Daniel MIETTE Pdt: M. Roger FOUCHER Pdt: M. André BRUNET Pdt: M. Jean-Marc GUILLOCHIN	tél. 02 33 37 26 01 tél. 02 33 37 00 75 tél. 02 33 37 22 15 tél. 02 33 38 60 73
Philatélie	Amicale philatélique fertois	Pdt: M. Michel ARMAND	tél. 02 33 37 47 45
Scrabble	U.I.A.		tél. 02 33 37 26 01
Théâtre	Amicale fertoise, troupe de théâtre	M. Jean-Louis AUBERT	tél. 02 33 37 29 76

associations sportives, de loisirs et de culture à La Ferté-Macé

	E.S.C.A.L.E. (Espace Sports Culture Activités Loisirs Échanges)	Pdt : M. Henri FOUBERT	tél. : 02 33 30 44 40
Mouvements de jeunes	Scouts de France	M. Samuel BLONDEL	tél. 02 33 30 81 77
	M.R.J.C.	Mme Marion VANNIER	tél. 02 33 38 43 93
	Clubs Perlin-Fripounet-Triolet	Mme Pascale VESNIERE	tél. 02 33 38 43 93
Centre aéré	Le Plein air fertois	Pdt : M. Maurice DEBONNAIRE	tél. 02 33 37 07 57
Parents d'élèves	F.C.P.E. enseignement primaire	Pdt : M. Loïc VAVASSEUR	tél. 02 33 37 63 54
	F.C.P.E. enseignement secondaire	Pdte : Mme Marie-Luce LAMOTHE	tél. 02 33 37 02 18
	A.P.E.L. école Bernadette-Ange gardien	Pdte : Mme Myriam MOULIN	tél. 02 33 38 93 71
	A.P.E.L. école Sainte-Marie	Pdt : M. Damien TURCANT	tél. 02 33 37 33 85
	A.P.E.L. collège Notre-Dame	Pdte : Mme Christine COLLADO	tél. 02 33 37 69 99
	A.I.P.E. enseignement secondaire	Pdt : M. Yann MOY	tél. 02 33 38 02 96
	A.P.E.L. enseignement primaire	Pdte : Mme Catherine SEIVE	tél. 02 33 30 18 56
JUMELAGES			
	La Ferté-Macé – Neustadt	Pdte : Mme Catherine CHEVALIER	tél. 02 33 38 23 00
	La Ferté-Macé – Ludlow	Pdt : M. Yvon JESTIN	tél. 02 33 37 17 92
Coopération	Coopération La Ferté-Macé / Savoigne (Sénégal)	Pdt : M. Guy FERON	tél. 02 33 37 38 40
Action Humanitaire	Baobab	Pdte : Mme Marguerite BRETEAU	tél. 02 33 37 14 98
	Association franco-camerounaise La Ferté-Macé – Ebolowa	Pdt : M. Christian VAN AERDEN	
	Artisans du Monde	Pdt : M. Philippe RALU	tél. 02 33 38 04 10
	Solidar'Mômes	Pdt : M. Benoît RICHARD	tél. 02 33 37 21 18
	Richelieu International	Pdt : M. Philippe BOMPAIS	tél. 02 33 38 76 42
	Lions Club	Pdt : M. Alain PILLAERT	
Aide sociale	Association intermédiaire Phénix	Pdt : Mme Aline LEFEVRE	tél. 02 33 38 05 75
	Association des familles	Pdt : M. Michel VERON	tél. 02 33 37 04 72
	INFREP (Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente)	Pdt : M. Luc BENOIST	tél. 02 33 64 25 99
	Secours catholique	Pdt : M. Daniel AUMONT	tél. 02 33 30 79 79
	Secours populaire	Sec. : Mme Marie-Odile MACHARD	tél. 02 33 37 89 95
	Les Restos du cœur	Pdte : Mme Étienne BIROT	tél. 02 33 37 25 71
	U.N.A. Bocage Ornais (anciennement ASSAD)	Pdt : M. Philippe LE PETIT	tél. 02 33 37 22 75
	Aide à Domicile de l'Orne – AAEP/CSF	Pdt : M. GRAMMARE	tél. 02 33 37 29 16
Santé, lutte contre la maladie	Enfance et Partage, Aide à l'enfance en détresse	Mme BUGAUT	tél. 08 71 56 11 10
	Forum Associatif fertois	Pdt : M. Patrick FOURNIER	tél. 06 81 56 42 17
	Croix-Rouge française	Pdte : Mme Thérèse CHARTON	tél. 02 33 37 30 10
	Aloïs Pays d'Andaine	Pdt : M. Jean-Jacques FRANCESCONI	tél. 02 33 37 00 68
	Synergie	Pdte : Mme Marie-Françoise MOCHE	tél. 02 33 30 50 53
	F.N.A.T.H.	Pdt : M. Robert MONNIER	tél. 02 33 37 10 51
	Alcool Assistance La Croix d'Or	Pdt : M. Victor JAMMES	tél. 02 33 37 04 57
	Ligue contre la violence routière	Pdte : Mme Nathalie LUSSEAU	tél. 02 33 36 88 91
	Prévention routière	Pdt : M. de GOUVION-SAINT-CYR	tél. 02 33 26 39 85
	Drog'aide 61	Pdt : M. Pierre CHANTREL	tél. 02 33 32 00 11
RETRAITÉS	Association des donneurs de sang bénévoles	Pdte : Mme Thérèse CHARTON	tél. 02 33 37 30 10
	V.M.E.H. (Visite de malades dans les établissements Hospitaliers et Maisons de Retraites)	Pdte : Mme Monique RAULT	tél. 02 33 32 31 17
ANCIENS COMBATTANTS	L'âge d'or du Pays Fertois	Pdt : M. Jean BERTHELOT	tél. 02 33 38 16 49
	Union nationale des retraités	Pdt : M. Georges LEBLANC	tél. 02 33 37 20 29
	Association des amis des personnes âgées	Pdt : M. Philippe AUFRRET	tél. 02 33 38 02 45
AUTRES	Union nationale des anciens combattants	Pdt : M. Francis RAVOIRE	tél. 02 33 38 28 23
	Association des anciens A.F.N. – F.N.A.C.A.	Pdt : M. Michel GOUALIER	tél. 02 33 37 36 01
	Anciens combattants et prisonniers de guerre	Pdt : M. Roger NICOLAS	tél. 02 33 37 45 10
	Associations des victimes et rescapés des camps nazis	Pdt : M. Lucien GRAINDORGE	tél. 02 33 37 00 32
	Association nationale des anciens d'Indochine	Pdt : M. Clément DALLANÇON	tél. 02 33 37 69 16

JEU/NESES

SOLIDARITÉ



Ces véhicules ambulances partent vers le Burkina Faso au profit d'une association « Le Home Kisito » qui gère un orphelinat.

■ SOLIDAR'MÔMES

« Pour écrire de belles pages de vie d'enfants »



»»» « Pour écrire de belles pages de vie d'enfants », c'est le slogan que se sont donné les initiateurs de cette nouvelle association reconnue d'intérêt général et créée au Printemps 2007 à La Ferté-Macé.

L'association Solidar'mômes c'est « apporter aide et secours à l'enfance, soulager dans la mesure du possible et par tous les moyens qui lui sont offerts, les problèmes touchant à l'enfant, sa famille et son environnement ; cette aide se fait en dehors de toute considération politique, religieuse ou philosophique et ne connaît pas de frontières ; les sentiments qui animent ses membres ont pour dénominateurs communs, la solidarité, l'action, la transparence et la convivialité ».

Ces actions sont dirigées à l'étranger vers le Burkina Faso, le Niger, le Cambodge et bientôt Madagascar. L'aide sociale dans notre région occupera également une place importante dans les actions menées par l'association.

En juin, l'association a expédié un container de 75 m³ contenant divers matériels offerts par des administrations, des entreprises, comprenant

entre autres, des ordinateurs, des vélos, 2 camions ambulances, des lits d'hôpital, des chaises roulantes, etc. Les bénéfices très importants ont permis sur place (au Burkina Faso) d'apporter une aide considérable aux 45 enfants de l'orphelinat et de participer à la mise en place du centre d'accueil pour les jeunes filles mères. Le formidable succès de cette action a d'ailleurs incité les membres à renouveler l'action aussi souvent que possible et un prochain départ de container est déjà programmé.

Si vous vous reconnaissiez dans ces valeurs humanitaires, rejoignez la dynamique association « Solidar'mômes ».

Adressez-vous à son Président Benoit RICHARD au 02 33 37 21 18, ou à la Secrétaire Monique ROME BOIMARE au 02 33 38 51 67.

PS : l'association est à la recherche d'un entrepôt d'environ 125m² clos, couvert sans eau ni électrification mais ayant un sol en dur.



■ ASSOCIATION ALOÏS PAYS D'ANDAINE

»»» Le 4 avril 2006, l'Association « Aloïs pays d'Andaine » ouvrait son Centre d'Accueil de Jour, non médicalisé, pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

L'ouverture d'un tel centre répond à 2 objectifs complémentaires :

- 1) Offrir aux personnes malades un espace de rencontre avec d'autres, une pratique d'activités leur procurant détente, apaisement et possibilité de s'exprimer.
- 2) Accorder aux proches des malades, un temps de répit de quelques heures, nécessaire pour « souffler » un peu et retrouver une vie sociale souvent compromise.

L'utilité de ce Centre d'Accueil de Jour facilite le maintien à domicile du patient et retarde ainsi la mise en institution, tout en préparant la famille à cette échéance.

Le centre est ouvert les mardi et jeudi après-midi de 13h 30 à 17h30 en dehors des périodes de vacances scolaires. Sa réouverture, après les vacances d'été a eu lieu le 4 septembre dans des nouveaux locaux conçus pour cet accueil au 25, rue Sœur Marie Boitier (à côté des bureaux de l'UNA, du Secours Populaire et des Restos du Cœur).

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Monsieur Francesconi, Président au 02 33 37 00 68.



»»» Au cours de la campagne d'hiver 2006-2007, le Centre des Restos du Cœur de LA FERTÉ-MACÉ a poursuivi ses objectifs, Solidarité, Aide et Attention portées aux plus démunis.

C'est au cours de cette période, le mercredi 13 décembre, que les nouveaux locaux, rue Sœur Marie Boitier, ont été inaugurés par M. MESMOUDI, Maire de La Ferté-Macé.

L'AIDE ALIMENTAIRE, base de l'action, a concerné :

- 169 familles, comprenant 394 personnes aidées,
- dont 65 personnes vivant seules,
- et 24 bébés de moins de 12 mois.

Ce qui a permis de servir un total de 26 645 repas, sur une période de 17 semaines.

LES PARTENAIRES DES RESTOS DU CŒUR :

Les Restos du Cœur ne sont pas isolés, divers organismes s'intéressent à leur action pour s'informer mais également pour les aider. Des contacts suivis ont lieu avec la C.A.F., le S.A.S.T., la P.A.I.O., la CIMADE et France Terre d'Asile, le Secours Populaire, le Secours Catholique, les organismes de tutelle : ATMPO, MSA, UDAF.

DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ont apporté leur concours à des actions au sein des Restos : le Lycée Flora Tristan, l'École Hôtelière, le Lycée Notre Dame de Briouze, la Maison Familiale Rurale de Haleine. C'est au total trente élèves qui ont participé, dans le cadre de leurs projets pédagogiques respectifs, à des actions spécifiques : aide aux personnes, logistique, atelier cuisine et repas de Noël, collectes dans les établissements et auprès des grandes surfaces, confection de paquets cadeaux.

LES RESTOS DU CŒUR DE L'ORNE
Centre de La Ferté-Macé
25, rue Sœur Marie-Boitier
61600 La Ferté-Macé
Tél. 02 33 37 25 71



ASSOCIATION
DES FAMILLES

1, chemin de Clouet - 61600 La Ferté-Macé

»» L'association des Familles qui regroupe 350 adhérents de la FERTÉ-MACÉ mais aussi des environs vous propose

PROCHAINEMENT
sous le MARCHÉ COUVERT

Sa BOURSE AUX JOUETS et
ARTICLES DE PUÉRICULTURE

DÉPOT :

Vendredi 16 Novembre 2007
de 15 h à 19 h.

VENTE :

Samedi 17 Novembre 2007
de 14h à 17h.

Vous disposez d'un petit budget !

Vous pouvez acheter des vêtements d'occasion en bon état au VESTIAIRE de l'Association - 67, rue de La Victoire. Ouvert tous les JEUDIS de 14h30 à 17h.

Nous y acceptons aussi vos DONS de vêtements propres et en bon état.

Une PERMANENCE d'accueil est ouverte le mardi de 14 h à 16 h et le jeudi de 10 h à 12 h, 1, chemin de Clouet (en face du parking de la Poste) pour le soutien familial, la défense des consommateurs et une aide aux démarches administratives.

Une activité COUTURE - TRICOT est proposée le mardi de 14 h à 17 h, 1, rue Pasteur.

ALPHABÉTISATION :

Avec le soutien de bénévoles compétentes, une aide pour des adultes ne maîtrisant pas ou peu la langue française est possible. Plusieurs personnes d'origines diverses ont bénéficié de cette aide en lecture, écriture, démarches de la vie quotidienne...

Renseignements :

02 33 30 16 96

courriel :

fertemace.assodesfamilles
@wanadoo.fr

L'Association remercie toutes les personnes bénévoles qui participent à ses activités.

MOTOCULTURE
Stihl - Echo - Staub - Kubota
Quads YAMAHA

Ets TUMOINE
6, route de Bagnoles
LA FERTÉ-MACÉ
Tél.: 02 33 14 01 66

CYCLES - CYCLOS - SCOOTERS
MBK

»»» VIE ASSOCIATIVE

POUR NOUS CONTACTER

Jean-Louis THIBAUDEAU, Trésorier
1, rue Martin Luther King
ou
Guy FERON au tél. 02 33 37 38 40
courriel : guy-feron@wanadoo.fr
37, rue Martin Luther King
61600 La Ferté-Macé

ABCD

Association Baobab
Coopération Développement

La Gothière - 61600 Magny-le-Désert
Tél. 02 33 37 14 98

Objectif : Aide et Soutien au Sénégal

Domaine : Education, Santé, Développement.

Activités en cours :

1 - Aménagement et équipement de la bibliothèque au lycée de Diakhao et apport de fournitures aux écoles les plus démunies, notamment en brousse : Mbella Cadiao, Diakhao etc.

65 enfants de la région de Diakhao sont déjà parrainés pour l'année 2006 / 2007 avec un repas le midi. Le prix est de 50 € pour l'année scolaire.

2 - Soutien à 4 dispensaires : achat de médicaments génériques sur place, dons de lunettes.

3 - Soutien à un groupe de femmes : construction d'un puits en mai.

Projet 2008

Construction d'une classe dans un village de brousse : Ndiguiliane ; coût 3 710 €.

Ressources de l'Association :

Adhésions, souscription, manifestations (conférence le 3 octobre « L'Afrique dans un monde en mutation et en marche », randonnée le 7 octobre, concert en décembre, rallye au printemps et méchoui en juin 2008).

Nous recevons des subventions du Conseil Régional de Basse Normandie, du Conseil Général de l'Orne et du Conseil Régional de Fatick.



Recolte d'aubergines.

Depuis bientôt 20 ans d'existence, où en est notre Jumelage ? Que devient ce partenariat Franco-sénégalais de coopération décentralisée ? Quelles actions ont été ou sont toujours entreprises ? Autant de questions que chaque Fertoise et Fertois est en droit de se poser. Avant d'y répondre, peut-être convient-il d'évoquer ce qu'est la coopération décentralisée : ses fondements, son mode de fonctionnement et les caractéristiques de son action qui n'ont rien à voir – ou si peu – avec l'aide humanitaire d'urgence.

La coopération décentralisée fonctionne dans le cadre d'un partenariat entre institutions et/ou associations. Son action s'inscrit dans la durée et vise à apporter la plus grande autonomie possible aux populations concernées. Les actions conduites dans la lutte contre le sous-développement sont sensées agir sur les causes plutôt que sur les effets. C'est une différence fondamentale avec l'aide humanitaire, certes très utile, mais insuffisante pour être de nature à changer durablement le sort des populations dans le besoin. En l'occurrence, notre jumelage travaille à la mise en œuvre de projets dans les secteurs clés que sont la scolarisation des enfants, la santé publique et le développement agricole ; Savoigne et les villages associés étant situés en zone rurale.

On peut aussi préciser le cadre administratif dans lequel évolue ce partenariat avec nos amis Sénégalais. Notre Comité de Jumelage-coopération est, par convention, le maître-d'œuvre des projets établis en concertation avec la ville dont un représentant siège au Conseil d'administration, ainsi qu'avec les partenaires sénégalais – eux-mêmes constitués en Comité de Jumelage – qui en sont les principaux initiateurs. Cette convention fait d'ailleurs état des relations étroites entre la ville et son Comité de Jumelage.

Après plus de quinze années d'activité, il était devenu nécessaire de faire le point et de tirer toutes les conclusions qui s'imposaient, tant sur les réussites que sur les échecs de notre action. Par souci d'objectivité, nous avons confié ce travail d'analyse et de critique à l'Association Française des Volontaires du Progrès. Nous nous sommes naturellement inspirés de ses conclusions pour établir avec nos partenaires et amis Sénégalais, un nouveau mode de fonctionnement, de nature à contourner les écueils rencontrés dans le passé. C'est ainsi qu'une opération récente, en direction des neuf écoles de la zone du Jumelage et de leurs mille élèves, a été conduite à son terme dans les meilleures conditions, par le Président Ousmane Fall et son équipe. A l'occasion de la rentrée scolaire, en septembre 2006, toutes les écoles ont été, à leur demande, équipées de 850 manuels scolaires supplémentaires. Comme prévu au règlement élaboré en commun, nous sommes aujourd'hui dépositaires d'un compte-rendu détaillé de cette opération comportant descriptif du travail effectué et justificatifs de toutes les dépenses engagées pour un peu plus de 4 000 €. Une copie de ce dossier a aussi été déposée en mairie.

Lors d'une prochaine communication, nous évoquerons un dossier en cours de réalisation, relatif à la mise en valeur d'un périmètre irrigable d'une trentaine d'hectares, dédié à la riziculture et au maraîchage. Il s'agit d'un investissement lourd (aménagement des sols, ouvrages de distribution d'eau en ciment et installations de pompage) dépassant les 20 000 €, malgré une participation financière des bénéficiaires à hauteur de 5% du montant des travaux. Nous parlerons aussi d'un autre dossier en cours d'étude : un capital de départ pour une banque de microcrédit à destination des villageoises.

Il va sans dire que sans les aides institutionnelles que notre statut de Jumelage-coopération nous autorise à solliciter, nous ne pourrions envisager des projets aussi ambitieux, néanmoins, l'engagement personnel de toutes celles et tous ceux qui sont convaincus du bien-fondé de la coopération Nord – Sud reste nécessaire, tant pour leur soutien financier que pour participer à la réflexion et aux actions de notre Comité de Jumelage-coopération.

Guy FERON
Le Président



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Groupe de l'Orne - Section de la Ferté-Macé

UN LIEN ENTRE L'HISTOIRE ET LA MEMOIRE.

Après le voyage en 2006 au STRUTHOF et au Parlement Européen de Strasbourg avec des élèves de 3^e du Collège Jacques Brel, l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS de La Ferté-Macé, sous la Présidence de Francis Ravoire, en collaboration avec Madame SALLARD de l'école Paul Souvray, et l'Office National des Anciens Combattants de l'Orne, ont organisé un voyage à Paris pour 27 élèves de CM2 de cette école.

Un programme chargé était à l'ordre du jour. Ce fut tout d'abord une visite au Sénat sous la direction de Madame le Sénateur, Nathalie GOULET, suivie d'une visite au musée des Invalides. Entre temps, un repas rapide avait été pris à la cafétéria des Invalides.

Le soir à 18 H 30, cérémonie à l'Arc de Triomphe en présence du Général COMBETTE, de nombreuses personnalités civiles et militaires, d'Ambassadeurs et d'un public nombreux.

Pris en charge par un Colonel de la Légion Étrangère, très rapidement, l'émotion se lisait sur le visage de ces jeunes enfants de 11 ans vêtus d'un tee-shirt blanc, d'une casquette blanche, imprimés du bleuet de France.

Honneur leur fut rendu puisqu'ils ont ouvert la cérémonie en déposant chacun à leur tour, auprès de la flamme qui venait d'être ravivée, un petit bouquet bleu, blanc, rouge qu'ils avaient confectionné eux-mêmes, complété d'une colombe blanche sur laquelle ils avaient inscrit leur prénom et le nom de leur école. Puis avec une voix tremblante ils chantaient la Marseillaise.



Ils étaient accompagnés en plus des organisateurs de cinq porte-drapeaux représentant diverses associations patriotiques du pays Fertois : Jean ARLEY pour les médaillés militaires, André BILLET pour les rescapés de camps nazis, Lucien DE-ROUET pour Rhin et Danube, Bernard LAROQUE pour les anciens prisonniers de guerre 1939 - 1945, Claude LEFEVRE pour le comité d'entente des associations patriotiques et de Madame Jeanne PASSAYS, Présidente du Souvenir Français.

POUR CES JEUNES, UN GESTE CITOYEN.

Pour ces jeunes, participer à la cérémonie de ravivage de la Flamme, c'est tout d'abord accomplir un devoir de mémoire aux côtés d'Anciens Combattants. Ils rendent ainsi hommage aux soldats de la guerre de 1914 - 1918, de la seconde guerre mondiale et à tous les soldats des autres conflits.

Ce geste est aussi pour eux une façon de prendre place dans la citoyenneté et de commencer à assumer leur responsabilité de futur citoyen.

C'est pourquoi, ceux qui ont le privilège d'y participer sont les représentants de leur famille, de leur école et de leur commune.

Par leur présence ce jour-là, 12 juin 2007, ils ont témoigné de leur volonté et de leur aptitude à entrer dans la communauté des citoyens dont ils seront bientôt les forces vives.

■ ■ ■ Francis RAVOIRE
Le Président



JUDO CLUB FERTOIS

»» Le Judo club fertois accueille les enfants à partir de 5 ans pour le baby-judo. La section de Bagnoles-de-l'Orne fonctionne le lundi soir. Les cours à La Ferté-Macé ont lieu le mercredi après-midi. Ils sont assurés par Frédéric REMARS, ceinture noire 5^e DAN et Benoît HUBERT, ceinture noire 2^e DAN. Cette année, nous souhaiterions que des adultes viennent nous rejoindre. Nous envisageons d'organiser un cours de taï-so, à la portée de tous, si les demandes sont assez nombreuses.

Pour tout renseignement, contactez :
Monsieur AUBERT
Tél. 02 33 30 46 99
ou 06 83 59 45 04,
ou Madame HUBERT
Tél. 06 74 17 71 50.

>>> VIE ASSOCIATIVE

ESCALE

»» L'association ESCALE, située au Centre d'Animation Prévert, accueille chaque jour du mardi au samedi tout au long de l'année tous les jeunes de 11 à 18 ans de la Ferté-Macé et ses environs. Pour adhérer, il faut compléter les fiches d'inscriptions et s'acquitter du montant de la cotisation fixé à 5 € pour l'année.

Au programme des animations pour l'année 2007-2008 on retrouve :

- de l'accompagnement à la scolarité pour les collégiens et les lycéens,
- l'Espace Public Numérique (EPN) composé de 10 PC avec de l'initiation à l'informatique et des ateliers multimédia comme le cinéma d'animation, la création de site internet, la photo et la vidéo... et en nouveauté pour la rentrée de la MAO (Musique Assistée par Ordinateur),
- l'atelier scientifique avec la réalisation de micro-fusée, la participation à des projets,
- l'environnement et les activités physiques de pleine nature, avec la mise en place d'une approche de l'environnement et de l'éco-citoyenneté en association avec des activités physiques en nature (vélo, randonnée, escalade, canoë...),
- natation et plongée sous forme de cycles avec approche de l'eau, passage des brevets de natation, baptême de plongée et projet d'organisation d'un séjour plongée en mer.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à l'association ESCALE :
Centre d'Animation Prévert
14, rue Louis Pasteur à La Ferté-Macé
Tél. 02 33 30 44 40 (+ répondeur)
Mail à escale61@free.fr

alcool assistance

la croix d'or

1, rue Pasteur
61600 La Ferté-Macé

Courriel : alcoolassist61@aol.com

Site internet : www.alcoolassistance.net

»» Alcool Assistance défend depuis quelques années un sujet qui lui tient à cœur et qui est très méconnu du grand public : la sensibilisation de la population au **Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF)**. Vouserez ces lignes alors que la journée mondiale du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale aura déjà eu lieu (le 9/9). Ainsi, si vous n'avez pas été informé à ce moment-là (réunion d'information à LA FERTÉ-MACÉ le 4 septembre dernier), nous nous devons d'y pallier aujourd'hui. La première question qui vous vient à l'esprit est sans doute : "Mais qu'est-ce que le syndrome d'alcoolisation fœtale ? Cela concerne certainement les consommateurs excessifs !". Et là, nous vous disons : "Erreur !".

Sachez qu'un bébé sur mille, en France, naît avec de graves handicaps parce que sa maman a consommé de l'alcool pendant la grossesse. L'ensemble des conséquences – physiques, neurologiques, retards de croissance, troubles du comportement – est appelé SAF : Syndrome d'Alcoolisation Fœtale [nous parlons aussi d'EAF :

d'effets d'alcoolisation fœtale, avec des dommages certes moins importants que lorsqu'il s'agit d'un SAF, mais l'enfant n'est bien souvent pas diagnostiqué par le secteur médical]. Les dommages dus au SAF sont 100% irréversibles et l'enfant en supportera le poids sa vie entière. Si ces dommages sont 100% irréversibles, ils sont aussi 100% évitables. Et c'est là que l'information prévaut ! Même une consommation très réduite peut avoir des effets très nocifs pour le développement de l'enfant. Il suffit d'un verre au mauvais moment pendant ces 9 mois. Bien sûr, certaines mamans diront qu'elles ont consommé un peu et que leur bébé va très bien ! Tant mieux, mesdames. Mais pourquoi tenter l'irréparable, pourquoi jouer à la roulette russe ? Ne jouez pas avec la santé de votre bébé *in utero*. Dès que vous connaissez votre état de grossesse, arrêtez immédiatement toute consommation d'alcool, aussi infime soit-elle. Neuf mois, ce n'est pas si long. Il sera toujours temps de boire une coupe de champagne à sa naissance (si vous n'alliez pas ! aïe !).

Surtout, diffusez cette information autour de vous. Nous connaissons tous dans notre entourage une personne enceinte, ou désireuse de l'être. Promuluez le "zéro alcool" pendant la grossesse et apprenez à admettre qu'il ne s'agit pas d'être déjà dépendant pour faire encourir un risque à son bébé : toute maman, même consommatrice irrégulière, est concernée.

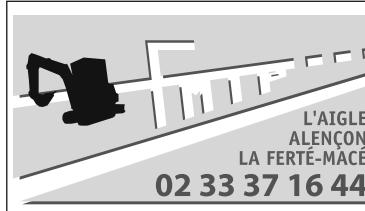


Crédit Agricole - LA FERTÉ-MACÉ

56, rue d'Hautvieu - 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 0 825 84 04 34 - Fax : 0 810 12 56 64

www.credit-agricole.fr



S.A. **FRANÇOIS
MARTÍNEZ
TRAVAUX
PUBLICS**

ÉTUDE • RÉALISATION
NÉGOCE • LOCATION

prix très étudiés,
travail soigné
nombreuses références,
tous déplacements...



■◆ DE NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE

»»» De longue date les électeurs fertois votent au même endroit : l'Hôtel de Ville. Jusqu'en 2001, les quatre bureaux de vote étaient même regroupés dans le marché couvert. Le recours en annulation déposé à la suite de l'élection municipale de 2001 se fondait notamment sur ce regroupement qui n'aurait pas été conforme à la loi. Afin de se mettre en règle, les quatre bureaux ont été physiquement séparés lors des scrutins qui ont suivi, mais ils sont demeurés au sein de l'Hôtel de Ville pour que les électeurs ne soient pas trop dérangés dans leurs habitudes et faciliter la liaison entre les bureaux. Le premier et le quatrième bureau sont restés sous le marché couvert mais isolés par une cloison, avec des entrées distinctes. Le deuxième et le troisième bureau ont été transférés au second étage de la Mairie, dans des salles séparées : la salle des Mariages et l'ancienne salle du Conseil. Ce déménagement dans l'étage était rendu possible par l'installation d'un ascenseur.

Mais chacun sait les déboires rencontrés lors des scrutins par les pannes à répétition de cet ascenseur. Malgré les vérifications préalables, il supporte très mal le trafic intense de ces jours-là et la répétition d'erreurs de manipulation. Cela occasionne des perturbations importantes, des désagrément pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer et qui se voient condamnés à monter les nombreuses marches des escaliers, cela suscite de l'incompréhension et de l'insatisfaction.

Aussi a-t-il été décidé de remédier à ces inconvénients de manière complète : disperser les bureaux de vote dans des lieux distincts. C'est d'ailleurs la pratique dans les autres villes où les écoles publiques sont fréquemment utilisées comme bureaux de vote.

La Commune a proposé une nouvelle implantation et Monsieur le Préfet de l'Orne l'a validée par un arrêté du 30 août dernier.

- Les électeurs du bureau 1 (le centre ville) continueront à voter dans le marché couvert, dans la même partie que lors des derniers scrutins, celle dont l'entrée donne sur la place de la République.
- Les électeurs du bureau 2 (le nord-est) ne voteront plus dans la salle des Mariages, ils ne voteront plus dans la Mairie, mais à l'École Charles Perrault, rue Pierre Neveu.
- Les électeurs du bureau 3 (le nord) ne voteront plus dans la salle de l'Ancien Conseil, mais au groupe scolaire Jacques Prévert, rue Alexandre Lainé.
- Les électeurs du bureau 4 (le sud) continueront à voter dans le marché couvert, dans la même partie que lors des derniers scrutins, celle dont l'entrée donne sur la rue de la Barre, à côté du bureau de police.

Avant les prochaines élections, l'information sera répétée et détaillée afin que les Fertois soient bien au fait de ces changements et que ceux qui devront voter ailleurs que là où ils avaient l'habitude de le faire sachent bien où ils devront se rendre pour accomplir leur devoir électoral.

FUITES D'EAU :

*attention
aux mauvaises surprises*

Chaque abonné est responsable des consommations d'eau enregistrées au compteur.

Il est donc conseillé de surveiller régulièrement sa consommation : il suffit de relever un soir l'index du compteur, puis de le relever à nouveau le lendemain matin avant toute consommation d'eau. Toute variation de l'index au cours de la nuit permet de déceler une fuite invisible entre le compteur et le logement.

Avant l'hiver, il est recommandé de protéger le compteur contre le gel, ainsi que les robinets extérieurs.

Il est également nécessaire de vérifier les installations à l'intérieur du logement :

- Un robinet qui goutte fait gaspiller jusqu'à 35 000 litres par an.
- Une fuite de chasse d'eau, c'est jusqu'à 220 000 litres d'eau perdue par an.

D'autre part, en cas de fuite accidentelle **difficilement décelable**, une assurance spécifique fuite d'eau proposée par Véolia Eau (au prix de 10,20 € par an) prend en charge le montant de la facture correspondant au volume enregistré au-delà de deux fois le volume de consommation habituelle.

Pour adhérer, il suffit de contacter le Service Client de Véolia Eau. Il est évidemment possible de souscrire ce type de contrat auprès d'un assureur de son choix.



AUTO SECURITE

AUTO-CONTROLE SERAIS-SARL

Z.A.C. du Parc - 61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. 02 33 37 42 83

à côté du Centre Leclerc



le centre aquatique du Pays Fertois

Tarification applicable jusqu'au 30 juin 2008		
Entrée individuelle	Carte de 10 entrées (1)	
Accès		
PISCINE	Juniors Fertois 3,90 €	33,00 €
	Adultes Fertois 4,20 €	36,00 €
	Juniors 3/17 ans 4,20 €	36,00 €
	Adultes 5,00 €	43,00 €
	Forfait Famille 19 € (2)	
La carte coûte 2,00€		
ESPACE BALNEO	Entrée individuelle	Carte de 10 entrées (1)
	Fertois 8,50 €	Fertois 70,00 €
	10,50 €	90,00 €
COURS	Inscription Période courte (3)	Inscription Période longue (4)
DE		
NATATION	44,00€ - Entrées au cours	Juniors 99,00€ - Entrées au cours
	Adultes 110,00 € - Entrées au cours	
	A l'unité	Inscription Période longue (4)
SEANCES AQUAGYM	8,00 € - Entrées au cours	95,00€ - Entrées au cours
	10 séances (5)	20 séances (6)
	75,00 €	140,00 €



RAPPEL:

Pour bénéficier du tarif "Fertois", il faut vous faire établir une "carte passeport".

Adressez-vous au Service Sports-Loisirs au 8, rue Saint-Denis, avec une photo d'identité et un justificatif de domicile.

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI	12 h 00	14 h 00		
MARDI			19 h 00	22 h 00
MERCREDI			14 h 00	18 h 00
JEUDI		12 h 00	14 h 00	
VENDREDI				19 h 00
SAMEDI			14 h 00	18 h 30
DIMANCHE	9 h 00	12 h 30	14 h 00	18 h 30

JOURS FÉRIÉS : HORAIRES DU DIMANCHE

PÉRIODE DE VACANCES

LUNDI	12 h 00	18 h 30		
MARDI		14 h 00	18 h 30	19 h 30
MERCREDI			14 h 00	18 h 30
JEUDI		12 h 00		18 h 30
VENDREDI			14 h 00	18 h 30
SAMEDI			14 h 00	18 h 30
DIMANCHE	9 h 00	12 h 30	14 h 00	18 h 30

JOURS FÉRIÉS : HORAIRES DU DIMANCHE

- Ouverture de tous les bassins
- Ouverture des activités
- Réservé aux scolaires ou aux inscrits en activités



casino de Bagnoles de l'Orne

groupe émeraude



A PARTIR DU 18 OCTOBRE
130 MACHINES A SOUS
ROULETTE - BOULE - BLACK JACK
CINEMA - DANCING
ET BIEN TOT,
OUVERTURE D'UN LOUNGE BAR

Ouvert 7J/7 - Dès 11h le matin Entrée gratuite - Tél : 02 33 37 84 00

LABORATOIRE
dermophil
indien



**PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
ET COSMETIQUES**

61600 MAGNY-LE-DESERT

Venez chercher des idées pour votre logement neuf ou ancien,
auprès d'une cinquantaine d'exposants

20^e
**SALON DE
L'HABITAT**
2 et 3 FÉVRIER 2008

Salle Guy Rossolini

Bd Hamonic – La Ferté-Macé

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS – TÉL. 02 33 14 00 40

entrée 1,50 €
gratuit jusqu'à 12 ans

